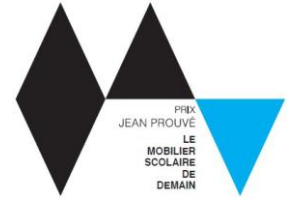




Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



Sommaire

Ouverture du colloque

Brigitte FLAMAND

IGEN design & métiers d'art, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Aurélié FILIPPETTI

Ministre de la culture et de la communication

Introduction – Jean Prouvé et le mobilier d'école

Antonella TUFANO

Architecte-urbaniste, chercheur au laboratoire Gerphau et enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

Catherine PROUVE

Première table ronde – Le mobilier scolaire et l'École de demain

- I) Premier volet – Les enjeux associés à une refondation de l'école
- II) Deuxième volet – Questions pour le design : l'espace, les flux, le corps

Deuxième table ronde – Sur le terrain

- III) Premier volet – Quels enjeux matériels et économiques pour promouvoir un nouvel environnement scolaire ?
- IV) Deuxième volet – Quelles clés pour engager une politique publique volontariste en matière d'innovation dans le mobilier scolaire ?

Le Prix Jean Prouvé, le mobilier scolaire de demain, mode d'emploi

- V) Présentation de la consultation : attendus, déroulé et planning

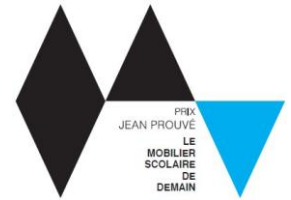
Clôture du colloque

Benoît HAMON

Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boule



Ouverture du colloque

Brigitte FLAMAND

IGEN Design & métiers d'art, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Madame la ministre de la culture et de la communication, nous sommes honorés de votre présence pour l'ouverture de cette journée et nous aurons monsieur le Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieure et de la recherche pour clôturer nos échanges.

Chère Catherine Prouvé, nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation et de nous avoir autorisé à utiliser le nom de Jean Prouvé pour symboliser l'ambition de cet événement.

Monsieur le Proviseur, cher Christophe Hespel un grand merci de nous accueillir dans votre prestigieuse école si liée à l'histoire du mobilier français.

Mesdames et messieurs, merci de nous avoir rejoint pour cette journée de réflexion et d'échanges.

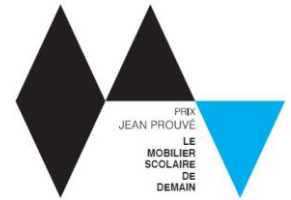
En 1949, Jean Prouvé gagnait le 1er prix de l'éducation nationale pour le mobilier scolaire. Nous avons cherché mais rien de depuis. Le mobilier scolaire a massivement peu évolué alors que l'école elle s'est profondément transformée.

Madame la ministre, Ettore Sottsass designer italien fait parti des collections du CCI du centre Pompidou et il avait une très belle formule, il disait que: « le design est une façon de concevoir la vie ». Le design ne serait-il pas alors aussi une façon de concevoir l'école, comme un tout, un éco système qu'il faut repenser pour que notre école soit attentive et bienveillante à tous les niveaux de notre architecture scolaire.

Cette journée de consultation réunit de nombreux acteurs rarement réunis, parents d'élèves, écoles de design, professeur, designers, représentants des collectivités territoriales, industriels et d'autres encore. Ce sont nous réunis qui constituons le préalable au lancement du prix Jean Prouvé à l'initiative du MENESR avec la collaboration du VIA UNIFA et UGAP et soutien de votre ministère madame la Ministre, ainsi que le ministère de l'économie et du redressement productif et du numérique. Cette opération s'adresse à une communauté que nous partageons, celle des écoles de design et celle des designers. Il s'agit d'une co construction... en design on parle de co création, pour un projet partagé dont l'ambition est de résoudre la complexité d'une problématique celle d'une école en profonde transformation.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – Ecole Boulle



Notre ambition est grande, mais votre adhésion madame la Ministre à ce projet par votre présence nous montre combien, que si le design est un des leviers de l'innovation et de la compétitivité, il est aussi un levier de rassemblement.

Madame la ministre puis- je me permettre de vous laisser la parole.

Aurélié FILIPPETTI
Ministre de la Culture et de la Communication
Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

On ne pouvait imaginer de meilleure figure tutélaire pour ce prix du mobilier scolaire. Jean Prouvé a été lauréat du prix de l'éducation nationale pour le mobilier scolaire en 1949. Il était à la fois ingénieur et architecte, mais aussi un élu politique de Nancy, qui a marqué sa ville.

Il a conçu le design comme un laboratoire, où l'expérimentation est un mode de vie. Il s'est profondément engagé pour l'enseignement et pour la diffusion de toute démarche créative, car « *l'art doit être utile à tous* », disait-il.

Le prix a été conçu par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par le ministère du redressement productif, en faveur du design. Il traduit une ambition commune pour la France, en vue de diffuser une culture du design au service de l'économie et du redressement productif. Généraliser l'éducation artistique et culturelle au design permet également d'offrir aux enfants la possibilité de devenir des acteurs de l'environnement, participant ainsi de la démarche visant à faire d'eux des citoyens engagés. La force de cette politique tient à sa dimension interministérielle, ce qui rejoint la volonté de décroisement qui animait Jean Prouvé, sans omettre les enjeux de la pédagogie.

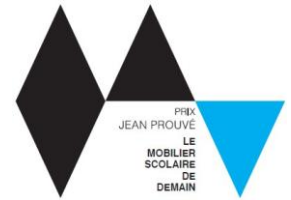
L'école, qui est le lieu de l'innovation et un terrain d'expérimentation privilégié pour les designers d'aujourd'hui et ceux de demain, est un excellent laboratoire pour ce travail en commun.

La consultation qui va succéder à ce colloque s'adresse en premier lieu aux designers professionnels qui verront leur proposition commercialisée à travers le catalogue de l'UGAP. Le prix s'adresse aussi à des étudiants qui, s'ils figurent parmi les lauréats, bénéficieront d'un prototypage de leur projet.

Placer cette manifestation sous le signe de Jean Prouvé, c'est la placer sous le signe de son engagement au service de l'éducation, au service de la société.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



Il s'agit d'un engagement citoyen affirmé par nos trois ministères. C'est aussi placer la recherche et la création au service du « vivre ensemble ».

Jean Prouvé aimait à le rappeler, avant la forme, ce qui compte, c'est l'intégration dans un contexte, c'est-à-dire la « contexture », la capacité à concevoir, à partir d'un contexte précis, de la matière, des exigences d'une époque. Sous l'impulsion du ministre de l'éducation nationale, ce colloque envisage l'école de demain à travers le design et l'architecture d'aujourd'hui. Il ouvre des réflexions essentielles à la refondation de l'école, mais aussi à la place du design.

Introduction – Jean Prouvé et le mobilier d'école

Antonella TUFANO

Architecte-urbaniste, chercheur au laboratoire Gerphau et enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

Imaginer l'école de demain convoque de nombreuses disciplines. Le mobilier scolaire devient ainsi un ensemble de micro-espaces de relation entre le corps de l'élève et l'espace, l'enseignant et l'élève, l'élève et lui-même. Jean Prouvé a été extrêmement novateur de ce point de vue. Si l'enseignement a évolué, ces évolutions ont peu touché le mobilier scolaire depuis les années 1970. Une étude récente effectuée par une université britannique a montré qu'il était légitime de parler de design environnemental et social pour accompagner le bien-être, mais également afin de favoriser une meilleure qualité de l'apprentissage. Il a aussi été montré qu'un changement global de l'espace produisait 25 % d'amélioration dans l'apprentissage.

Le mobilier retrouve donc une place centrale. Ces meubles doivent également être industrialisables, économes du point de vue de la matière et, si possible, peu onéreux dans leur fabrication.

Jean Prouvé jugeait nécessaire de penser par la matière, dans un esprit tout à fait novateur, pour répondre à de nouveaux enjeux. Penser et ne jamais plagier. « Il faut être engagé », disait-il dès les années 1920, au moment où était initiée une grande réforme de l'école. Le caractère industrialisable de la production de Jean Prouvé est tout aussi important puisqu'il n'est jamais demeuré théorique.

Le travail de Jean Prouvé a ainsi accompagné et parfois précédé les transformations de la société française en ayant avec ses confrères-architectes et ingénieurs, mais aussi et surtout avec le monde politique, un dialogue qui en a fait un véritable militant culturel.

S'il s'inscrit dans le courant de la beauté rationnelle, au début du XX^{ème} siècle, il dépasse largement les concepteurs de son époque, en accompagnant ce mouvement d'un développement industriel. En 1923, à l'âge de 23 ans, il lance son premier atelier visant à la fabrication de grilles et balustrades. Il se livre à des expériences sur la matière et l'arrivée sur le marché, en 1928, d'une nouvelle forme de tôle révolutionne son appréhension des matériaux. La tôle d'acier devient l'agent de sa propre résistance. Maîtriser la matière, c'est avant tout pouvoir en exploiter les performances avec une liberté totale. Ainsi, avec un sens inné de la résistance des matériaux, Jean Prouvé recherche tout au long de sa carrière à placer la juste quantité de matière à l'endroit exact où s'exercent les forces. Formé à l'école de Nancy, il est toujours intéressé par les lieux de transmission de la culture. Il n'est donc pas surprenant qu'une de ses premières commandes soit la réponse à un concours pour la cité universitaire de Nancy. Jean Prouvé s'efforce alors d'offrir aux

étudiants un maximum de confort dans un minimum d'espace. Il sait que l'industrialisation est nécessaire, mais souhaite la teinter d'humanité et s'attache à préserver la vérité de la matière. C'est également l'héritage de l'école de Nancy.

C'est l'époque où les échanges avec les architectes se multiplient. Jean Prouvé réalise les premières maisons de vacances démontables, en 1936. La légèreté de la construction répond alors à une demande et Jean Prouvé est animé par le désir d'expérimenter quelque chose de différent. Il va aussi participer à la belle aventure de la cité de Plein Air de Suresnes avec Beaudouin et Lods. Elle s'adresse à des enfants qui ont des problèmes de santé et reprend un modèle créé aux Pays-Bas dans les années 1920, cherchant à ce que le corps de l'élève ne soit plus contraint. Il doit retrouver sa liberté et de l'air : l'élève doit pouvoir se mouvoir pour apprendre.

Cette école voulue par Henri Sellier, grande figure engagée, Président du département de la Seine, s'articule autour de huit pavillons totalement vitrés. Pour le mobilier, des études seront faites en utilisant l'aluminium pour résister à l'exposition extérieure. L'effet total est d'un très grand dynamisme.

En 1935, à l'occasion d'une première grande commande pour l'École nationale professionnelle de Metz, Jean Prouvé crée un pupitre à deux places, donnant naissance à un mobilier encore plus dynamique. Jean Prouvé produit plusieurs meubles dans des séries successives, parfois en petite quantité, dans le souci de répondre à plusieurs commandes et de s'appuyer sur un petit nombre d'éléments fondamentaux, complétés par la validation de quelques éléments accessoires. Jean Prouvé dessine ensuite et met en production le mobilier dans un atelier où la machine et la main coopèrent. Pour s'éloigner davantage du taylorisme, de petites équipes d'ouvriers conçoivent un modèle d'un bout à l'autre.

L'image d'un pupitre réglable, créé en 1937, illustre ces principes. Le pupitre mobile, créé la même année en collaboration avec Jacques André et exposé au Salon des arts ménagers, constitue un autre exemple d'idée révolutionnaire à l'époque. Dans une variante de ce mobilier, la table peut basculer, offrant des fonctionnalités croissantes.

Le modèle le plus connu, offrant l'avancée la plus intéressante, est un pupitre à deux places avec quatre pieds, dont deux pour le pupitre et deux pour les sièges. Toutes les forces portent sur le point qui se trouve au bout de la diagonale, et la planche du meuble est légèrement inclinée. Ce mobilier phare donne lieu à plusieurs phases de production. Dans cette capacité à se métamorphoser et suivre les évolutions du contexte, il faut aussi citer la chaise standard. D'abord soudée, elle devient ensuite démontable. Durant la guerre, alors que le métal manque, elle sera fabriquée en bois.

L'économie de la matière, par une mise en œuvre calculée, a un effet, d'une façon générale, sur l'aspect visuel des productions de Jean Prouvé, qui ne transige ni sur leur élégance ni sur leur légèreté. Il aura ainsi inventé un style qui résiste parfaitement, puisqu'on pourrait croire que ces meubles sont conçus dans les années 1940 et 1950. Cela tient non seulement à sa connaissance de la matière, mais à une forme d'humanisme dans la conception et la fabrication du meuble, qui est presque vivant, organique, évolutif.

À partir de 1949, l'Aluminium français entre en contact avec Jean Prouvé. Ce dernier paie chèrement sa bonne foi en ce partenariat, puisqu'il est peu à peu mis à l'écart de son appareil de production. Il finit par donner sa démission en 1953, mais retrouve, à l'issue d'une bataille juridique, la possibilité d'utiliser le nom « Prouvé ». Les questions juridiques l'obligent à réorienter sa créativité extraordinaire. Ainsi, s'il ne fera plus de meubles à partir des années 1950, alors même que l'époque voit l'opportunité de disposer des outils industriels pour une production plus importante, il va s'employer à inventer autre chose. Comme on le sait, il trouvera un rôle central dans la conception de structures portantes et de façades évolutives.

Les lieux d'enseignement n'ont toutefois cessé de l'intéresser, de Sciences Po dans les années 1930, jusqu'à à l'amphithéâtre de la faculté de droit d'Aix. Les meubles qu'il a conçus dépassent les recherches formelles qu'il a effectuées. À cet égard, la bergère construite pour l'amphithéâtre de la Faculté de droit, œuvre de Fernand Pouillon, témoigne de la recherche d'ergonomie et d'esthétique, ce meuble rappelant même certains travaux de Calder. Ce meuble atypique, énigmatique au regard de l'ensemble de la production de Jean Prouvé, nous rappelle néanmoins que Jean Prouvé fut un créateur.

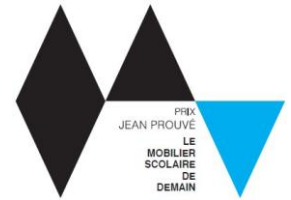
Concluons par quelques mots de Jean Prouvé, tenus lors d'un colloque en 1975 à Nancy sur « l'inacceptable sous-développement culturel français » : « La véritable culture ne peut émaner que d'une façon de vivre en société. C'est une question d'enseignement et d'information, cela va de soi. Il faut développer la recherche, encourager les chercheurs, lutter contre les slogans officiels, les matraquages, les conseils aux jeunes, genre "vous êtes des gêneurs", les réalisations recommandées, le plagiat, le pastiche ».

Catherine PROUVE

Je suis très touchée de l'utilisation du nom de Jean Prouvé pour la création de ce Prix du mobilier scolaire. Pour lui, le mobilier scolaire fut très important. Le mobilier qu'il a conçu a presque toujours été destiné aux collectivités. Il avait le désir d'allier art et industrie, comme l'a expliqué Antonella, pour offrir le meilleur au plus grand nombre, au meilleur prix. Sa création reposait sur sa connaissance profonde du



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boule



matériau, en particulier le métal. Il faisait, tous les matins, un petit croquis dans l'atelier pour expliquer ce qu'il souhaitait. Il n'a jamais signé ces croquis créatifs, qui terminaient souvent à la poubelle, ce qui explique que nous ayons des difficultés à le défendre aujourd'hui. Il avait une autre notion de la créativité, généreuse. Il est vrai qu'à compter de la fin des années 1950, Jean Prouvé n'a plus créé de marge brute, car il n'avait plus d'atelier. Vers la fin de sa vie, il a voulu réfléchir de nouveau au mobilier et, n'ayant plus les outils permettant de plier la tôle, il s'est engagé dans la voie de l'aluminium fondu avec Formes nouvelles. Les projets peinaient toutefois à aboutir.

Depuis 14 ans, nous travaillons avec Vitra et en sommes très heureux. Ces rééditions ont conservé une grande actualité et il est frappant de constater à quel point ces créations entrent à merveille dans des créations contemporaines de Rem Koolhaas, par exemple. Pour Jean Prouvé, le mobilier a toujours été lié à l'inventivité constructive que l'on retrouvait dans ses travaux architecturaux. Il a malheureusement été écrasé par la grande industrie, après avoir recherché sa collaboration.

Je vous remercie pour la reconnaissance dont vous témoignez aujourd'hui à travers la création de ce Prix Jean Prouvé. Merci à tous.

Première table ronde – Le mobilier scolaire et l'École de demain

Modérateurs : Zoé TRACQ, étudiante à l'ENS Cachan et Michel BOUISSON, responsable des relations avec les écoles au Via

Premier volet – Les enjeux associés à une refondation de l'école

Participent à la table ronde :

- Sylvie FROMENTELLE, *vice-présidente de la FCPE*
- Évelyne LENOBLE, *pédopsychiatre, hôpital Sainte-Anne, Paris*
- Caroline VELTCHEFF, *IA-IPR établissements et vie scolaire, Délégation ministérielle prévention et lutte contre les violences*
- Jean-Pierre VERAN, *membre du comité de rédaction de la Revue internationale d'Éducation de Sèvres, université Montpellier 2, contributeur au blog éducation Mediapart*

Michel BOUISSON

Jean Prouvé rassemble plusieurs figures idéales :

- celle du concepteur qui, par nécessité, transgresse les limites disciplinaires pour parvenir à ses fins ;
- celle de l'entrepreneur, qui pense que l'engagement dans l'innovation doit être total ;
- celle du citoyen qui, par souci du bien commun, développe une morale de l'action.

Le VIA est un partenaire actif du ministère de l'éducation nationale dans ce projet puisque nous participons à la conception globale de l'opération et en assurons le suivi. Rappelons que le VIA (Valorisation de l'Innovation dans l'Ameublement) a aujourd'hui 34 ans. Financé par les industries françaises de l'ameublement, il constitue un observatoire des évolutions sociétales et des impacts de ces évolutions sur nos cadres de vie. Le VIA est également un laboratoire de recherche, d'expérimentation et d'application au service des designers et de tous les entrepreneurs. Le cadre de vie doit être ici entendu comme l'ensemble de tous les espaces dans lesquels s'organisent nos activités.

Nous sommes très proches du monde professionnel, des créateurs, des producteurs, des distributeurs et des écoles. À cet égard, un projet d'envergure est actuellement en cours au Centre Georges Pompidou : l'exposition Transformation, qui aura lieu du 29 novembre au 6 décembre 2014, présentant des diplômés de différentes disciplines (architecture, graphisme, design, mode).

Il semble admis qu'un mobilier bien adapté aux usages pour lesquels il est destiné puisse favoriser, même modestement, le projet éducatif. Encore faut-il saisir

ces usages et les besoins réels. Pour cela, nous proposons d'interroger les transformations à l'œuvre au sein de l'école. Nous avons identifié trois facteurs, qui remettent en cause l'organisation spatiale des établissements, mais aussi, et surtout, l'organisation de la classe :

- la question du corps dans les processus d'apprentissage du savoir ; une question à réactiver à l'heure où précisément le corps est confronté, physiquement et symboliquement, à de nouveaux outils pédagogiques qui modifient le temps et l'espace de l'école ; et imposent de nouvelles manières d'être, de nouvelles gestuelles qui interrogent directement le mobilier.
- la question du climat scolaire, notamment la question de la violence, de sa définition et de ses interférences avec la matérialité de l'école
- la place du numérique dans le projet éducatif. L'ampleur des mutations à l'œuvre dans ce domaine oblige à évaluer son impact global dans le projet éducatif (transmission et apprentissage) et de se demander comment il se traduit dans l'espace sensible de l'école ? comment il transforme l'existant ? voire, comment il l'oriente vers d'autres dispositifs, d'autres typologies de mobiliers. Nous poserons quelques hypothèses

Évelyne Lenoble, la question du corps à l'école a toujours été appréhendée comme une charge plutôt qu'un atout. Vous travaillez particulièrement sur les troubles d'apprentissage, et la question du corps est centrale dans votre réflexion. Vous nous dites qu'il est impossible pour un enfant d'entrer dans les apprentissages scolaires si le corps n'y est pas, ou s'il y est trop. Diriez-vous, comme Bernard Stiegler, que l'école est d'abord une discipline des corps ?

Evelyne LENOBLE

En tant que clinicienne, je vois très souvent des enfants qui n'apprennent pas ce qui est attendu, car ils prennent un autre chemin que celui prévu par l'école. Néanmoins, ils sont souvent désireux d'apprendre. Pour l'équipe de Sainte-Anne que je représente ici, la question du corps s'est imposée. À cet égard, ce sont les enfants qui nous ont beaucoup appris à ce sujet.

Lire, c'est entrer d'une autre façon dans la langue que l'on s'est déjà appropriée oralement lors des premiers échanges avec l'entourage familial proche. Ces échanges sont saturés en proximité corporelle et affective, en plaisirs partagés. Apprendre à lire implique de quitter la sphère de l'oralité, du soutien et de l'enveloppe de la voix maternelle, pour s'aventurer tout seul dans la classe d'école auprès des lettres et mots imprimés dans le livre. Il faut découper les mots de la voix maternelle, devenue silencieuse ; identifier ces lettres, les déchiffrer, avec au mieux le soutien de la voix de la maîtresse et ses encouragements. Pour écrire, le bras, le

coude, la main, les doigts vont apprendre à se coordonner, à tracer des lettres qui vont servir à écrire des mots destinés à être lus par quelqu'un qui n'est pas là. Le rapport à l'absence s'inscrit en filigrane. Pour compter, quoi de mieux que de compter sur ses dix doigts ? Pour construire un raisonnement logique, quoi de mieux que de penser le rapport entre les objets du monde maternel, les orienter, les comparer, les compter, afin d'envisager des rapports de sériation, de classification, de transformation, de conservation ou non des propriétés de la matière ?

Sans corps investi, sans relations, impossible de donner du corps à ces opérations fondamentales d'organisation de l'esprit. Mais si le corps est trop présent, débordant, sans limites ; si l'enfant ne peut contenir sa motricité, devenue anarchique, alors rien ne semble pouvoir prendre forme. Tout glisse.

Michel BOUISSON

Vous dites aussi que nous assistons à une modification des relations maître-élève, qui, de verticales, deviennent horizontales. Vous affirmez qu'il faut reconstruire le chemin vers les connaissances.

Evelyne LENOBLE

La question de la transmission a en effet bien évolué depuis l'école de Jules Ferry. Les prérogatives reconnues au maître étaient alors facilement identifiables par chacun dans la société. Actuellement, les enfants arrivent en consultation à l'école, en ayant un accès permanent à l'information de façon horizontale. Ils n'ont plus besoin de passer par la figure du maître. Ils bénéficient cependant d'une information non hiérarchisée, dans laquelle ils peuvent se noyer.

Nous avons l'habitude, dans notre pratique clinique, d'évoquer le conscient, à propos du registre des connaissances dites académiques. Les enfants arrivent cependant à l'école avec un savoir, possédant une part d'inconscient. Peut-être ce savoir peut-il être appelé, en partie, par l'organisation du mobilier dans la classe et l'organisation de l'espace.

Au cours des années 1980, nous avons ouvert pour des enfants, très malades sur le plan psychologique, un espace scolaire dans une école, et non dans un lieu de soins. Nous avons alors beaucoup réfléchi avec l'institutrice spécialisée, sur ce qui favoriserait le chemin d'apprentissage, vers l'école et vers le savoir, pour les enfants. Les questions étaient nombreuses et restent tout aussi abondantes, dans mon esprit, à l'attention des créateurs. Comment, par exemple, concevoir un espace à la fois souple et contenant ? Comment créer un espace qui soit vectorisé par des événements symboliquement forts, le processus d'apprentissage symbolisant le vivant ? L'espace doit être lisible dans son organisation, tout en étant ouvert aux surprises et aux transformations. Il doit également offrir des possibilités de repos et de refuge.

Michel BOUISSON

Nous gardons à l'esprit ce cahier des charges et nous n'en avons pas fini avec la question du corps. Caroline Veltcheff, vous avez fondé votre travail sur le rapport Debarbieux. Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour l'école, le guide « *Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée* » propose des mesures pour prévenir et traiter les problèmes de violence et d'insécurité. Une des mesures de ce guide porte sur la qualité de vie dans l'établissement, à travers l'attention portée à la qualité des temps, des espaces, à la convivialité scolaire et au bien-être. Pourriez-vous définir ce que l'on entend, au sein de l'Éducation nationale, à travers le terme de violence ?

Caroline VELTCHEFF

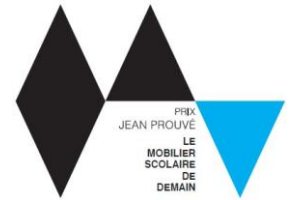
Nous avons une grande chance puisqu'un certain nombre de recherches conduites actuellement en sociologie, sciences de l'éducation, psychologie et santé, sont congruentes. À partir des résultats de ces recherches, le ministère a choisi d'introduire une loi de refondation, qui introduit un nouveau paradigme dans le monde scolaire français : celui du climat scolaire. Il s'agit d'un tournant culturel, pour une école souvent associée à des formes de souffrance. Une délégation ministérielle a été créée autour d'Éric Debarbieux et de ces problématiques de violence, sachant que celle-ci a essentiellement lieu entre pairs, c'est-à-dire entre les élèves. La France est l'un des rares pays au monde à être doté d'une enquête nationale sur le climat scolaire et la victimation, qui interroge notamment la qualité de vie dans les établissements.

10 % des élèves nous disent qu'ils n'aiment pas être en classe. 5 % n'aiment pas aller en cour de récréation. Les élèves nous disent que le climat relationnel entre eux n'est pas travaillé, et souffre parfois de conditions matérielles extrêmement défavorables. Ce que Madame Lenoble a évoqué conduit effectivement à des tensions au sein de nos classes et de nos établissements, détériorant potentiellement le climat scolaire. Celui-ci repose donc en effet, en partie, sur des questions matérielles. Évoquons par exemple le bruit, le confort et l'interaction suscitée ou au contraire interdite, par des conditions matérielles, entre les élèves eux-mêmes.

Nous nous appuyons sur des recherches essentiellement espagnoles, en l'absence d'un corpus très étendu visant à préciser ce que pourrait être un espace scolaire favorisant des apprentissages réussis. Du côté des enseignants, des recherches récentes portent sur le *burn-out* des enseignants. Elles révèlent que les sources de stress identifiées par les enseignants eux-mêmes sont finalement mineures, au regard d'un certain nombre de conditions matérielles entourant l'acte d'enseigner.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



N'oublions pas non plus qu'un élève de 6^{ème} mesure 1 mètre 10 tandis qu'un élève de 3^{ème} peut mesurer 2 mètres. On voit bien les difficultés quotidiennes qui peuvent naître, dans la classe ou dans une cour de récréation.

La recherche nous enseigne ainsi principalement que la coopération entre les élèves constitue un facteur prédictif de la qualité du climat scolaire. Si le mobilier scolaire ne permet pas une modularité pour favoriser cette coopération, le climat de la classe sera figé et risque de se détériorer. Le mobilier peut ainsi favoriser certains styles pédagogiques, plus propices que d'autres à un climat scolaire apaisé.

Michel BOUISSON

Vous évoquez un monde volontariste dans lequel les problèmes seraient résolus à la source. Il semblerait qu'aujourd'hui, pour des raisons sécuritaires, les architectes soient soumis à des cahiers des charges très précis, qui évitent la création de bancs et de lieux favorisant les relations.

Caroline VELTCHEFF

Votre question est intéressante, car l'esprit qui a présidé à la création de la délégation ministérielle visait à se détacher d'un discours qui irait vers le « tout sécuritaire ». Éric Debarbieux a réalisé, avec certaines collectivités territoriales, un travail sur la question de la surveillance par caméra. Les violences d'intrusion représentent aujourd'hui 0,04 % des faits violents constatés dans les établissements scolaires. Ils créent une émotion compréhensible, mais ils représentent très peu sur le plan statistique. Or, un élève sur dix est victime de harcèlement en France, ce qui appelle plutôt à un travail sur les interrelations entre les individus dans le périmètre scolaire. Il faut donc s'intéresser à tous les facteurs qui sont de nature à créer un climat scolaire de qualité, en favorisant notamment les interactions. J'ai eu la chance de travailler en Afrique et en Allemagne, où l'on se préoccupe beaucoup moins de la norme, à la différence de la France. Au sein de la délégation ministérielle, nous travaillons avant tout sur l'humain et sur l'humanité en devenir des élèves.

Michel BOUISSON

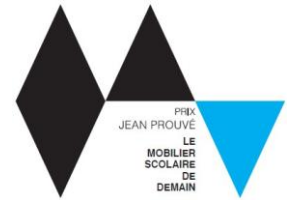
Jean-Pierre Véran, on ne peut plus éluder la question du numérique. Considérez-vous que celui-ci constitue un levier majeur pour faire évoluer le système éducatif ?

Jean-Pierre VERAN

Oui. Je voudrais d'abord faire le lien avec ce qui vient d'être dit à partir de mon expérience de formation d'étudiants de Master. Un étudiant me présentait en fin de semaine dernière un travail sur la faisabilité de mise en place d'un conseil de la vie collégienne. Il avait joint les réponses des élèves au questionnaire qu'il leur avait soumis. J'ai été frappé par certaines de ces réponses. La salle de permanence obtenait la plus basse note du point de vue de la qualité des interactions suscitées par différents lieux du collège. Il s'agit de la salle où le temps ne passe pas, où il ne



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boule



faut pas bouger et où on est malheureux. On demande d'ailleurs aux surveillants de « tenir la permanence».

Je vous invite à consulter le dossier consacré à l'école numérique sur le site education.gouv.fr. où sont rappelées les ambitions de la puissance publique. Les illustrations sont également frappantes : on y voit une salle de classe organisée de manière traditionnelle, où le maître a une baguette, même si celle-ci est orientée vers le tableau interactif numérique. Si le numérique constitue un formidable outil de coopération, d'échange et de coproduction, il peut également ne rien changer. Il constitue une opportunité, pourvu qu'elle soit saisie.

Michel BOUISSON

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur les TICE (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) ?

Jean-Pierre VERAN

Cette expression est déjà ancienne. On parle plus volontiers aujourd'hui de numérique. Il est vrai que dans un premier temps, chaque discipline a travaillé sur son modèle « TICE » sans interroger ce que pouvait apporter le numérique dans la vie quotidienne de l'établissement, c'est-à-dire sans que la forme scolaire française ne soit mise en question.

L'approche actuelle, autour de la notion d'école numérique, est différente : il faut que le numérique devienne le quotidien de l'école, c'est-à-dire des élèves, des enseignants et des parents. Il est le point de départ de la démarche de « collège connecté » qui a été initiée et qui doit être élargie à cent collèges à partir de la rentrée prochaine. Le numérique doit servir les objectifs de coopération, d'autonomisation, etc. Le projet porte une transformation de l'espace scolaire traditionnel, notamment par le biais des centres de connaissances et de culture. Il s'agit de faire en sorte que les élèves aient envie de rester dans l'école plutôt que de la fuir, telle une prison. Il existe des zones grises qu'on ne voit pas et dont on ne parle jamais dans l'école (restaurant scolaire, salle d'étude, salle de permanence, etc.). Ces espaces sont cloisonnés et les personnels qui y accueillent les élèves ne travaillent pas nécessairement ensemble. Nous souhaitons créer avec ces lieux un espace poreux, mobile, fluide, où les élèves, qui ne sont pas pris en charge par un enseignant, pourront se rendre pour trouver des zones de convivialité et d'échange, ainsi que des zones calmes. Il n'y a plus de permanence ni de CDI (Centres de Documentation et d'Information), mais un espace d'accueil des élèves où coopèrent les personnels des lieux tels qu'ils existaient précédemment. Il s'agit aussi de concevoir la bibliothèque scolaire de façon multipolaire, avec la possibilité de travailler en groupe ou de manière individuelle.

Michel BOUISSON

Si je comprends bien, vous avez commencé à modéliser l'école numérique de demain. Existe-t-il des protocoles de retour d'expérience ?

Jean-Pierre VERAN

Tout à fait. Le colloque Ecritech'5 s'est tenu début avril, à Nice. Il a fourni l'occasion aux représentants des collèges connectés de témoigner de leur expérience.

Michel BOUISSON

Sylvie Fromentelle, vous représentez la Fédération des conseils de parents d'élèves. Nous avons eu un échange que j'ai trouvé très intéressant. Lorsque j'ai évoqué la question du mobilier scolaire, vous vous souvenez d'avoir été accueillie dans la classe d'un de vos enfants et invitée à vous asseoir, lors du Conseil d'école, sur une petite chaise. Que cela dit-il de la représentation du corps de l'élève, mais aussi du parent ?

Sylvie FROMENTELLE

La FCPE travaille de longue date sur les conditions de travail et de vie des élèves dans les établissements scolaires. Certains sujets peuvent paraître triviaux, comme la question des toilettes, mais dénotent de fortes souffrances subies par les jeunes, en particulier au collège. Il s'agit aussi de questions de santé publique. Nous souhaitons que l'école soit un véritable lieu de vie et je me retrouve beaucoup dans tout ce qui a été dit. Il est vrai qu'on nous demande, lors des retours d'évaluation, de nous asseoir sur les chaises utilisées par nos enfants. Or les conditions d'accueil matérielles des enfants à l'école nous paraissent un aspect important pour la réussite éducative des jeunes. Dans l'école actuelle, il n'existe pas de lieux ni de moments de repos, de détente, où les élèves peuvent aussi trouver une respiration par rapport à des difficultés qu'ils peuvent connaître dans leur cadre familial, par exemple.

La question du mobilier scolaire rejoint aussi la question de l'architecture. Notre école est conçue sur le modèle du lycée et nous avons visiblement des difficultés, en France, à sortir de ce schéma.

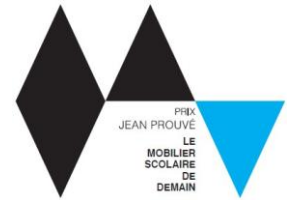
Michel BOUISSON

Bernard Stiegler, lui encore, affirmait lors d'un colloque qui a eu lieu à la Sorbonne que : « *la mutation que constitue l'apparition des nouvelles technologies numériques a conduit à un changement cognitif majeur de niveau attentionnel, [...] une mutation générationnelle qui pose de sérieux défis à l'éducation* ». Le philosophe évoque aussi le passage à un niveau d'hyper-attention dans lequel aucun ennui ne serait toléré.

Evelyne LENOBLE



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – Ecole Boule



La question de l'attention est en effet au centre du travail que nous réalisons auprès des enfants. Une maladie très fréquente est l'hyperactivité des enfants, qui ne peuvent accorder une attention suivie aux tâches qui leur sont proposées. Il est vrai que les jeux numériques sont faits pour capter l'attention le plus rapidement possible et pour que l'enfant réponde le plus vite possible. Les modèles actuels évoquent tous un défaut d'attention et un défaut d'inhibition de la réponse, alors que les modèles traditionnels visent à inhiber une réponse trop rapide, « *réflexe* », pour susciter une certaine intériorité. L'école française traditionnelle repose sur une articulation et un jeu d'interaction entre le stimulus et la réponse.

Jean-Pierre VERAN

Nous avons besoin d'une diversification des espaces et des temps. Notre forme scolaire est unidirectionnelle, ce qui est probablement l'une des causes de nos difficultés. L'école doit aussi s'organiser pour apprendre la décélération. Des temps de décélération et de pause réflexive doivent être ménagés. L'ouverture de l'école au numérique, qui fait désormais partie des médias de communication et des vecteurs du savoir, doit également viser un usage raisonnable et distancié des outils d'information et de communication.

Ce n'est pas un double discours. La pédagogie doit être repensée selon le principe de « pédagogie inversée », pour faire coopérer les élèves et construire avec eux, en classe, le sens général de ce qu'ils ont trouvé dans leur recherche personnelle ou d'équipe. S'agissant des espaces, nos classes et nos établissements ne prévoient pas la possibilité de temps de détente ni de moments de décélération : nous sommes dans une sorte de course d'obstacles, de cours en cours, heure après heure. Les élèves sont dans un stimulus permanent.

Caroline VELTCHEFF

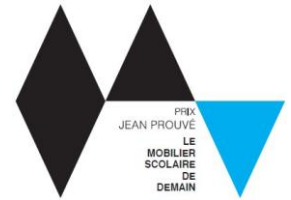
Nous suivons une expérimentation depuis deux ans au sein de la délégation. Elle est fondée sur l'empathie par le corps. Un chercheur français travaille dans le primaire et en collège pour que les élèves ne soient ni en sympathie ni en antipathie les uns avec les autres, mais en empathie. Ils doivent pouvoir éprouver un minimum de ressenti vis-à-vis de l'autre pour comprendre l'émotion qu'il ressent. Cette expérimentation passe par des temps différenciés. À certains moments, on ose pousser les tables et les chaises, s'allonger par terre pour prendre le temps de sa respiration, proposer des jeux coopératifs lors desquels des équipes d'élèves ne remportent des points que si elles se montrent solidaires. De multiples stratégies peuvent placer les élèves en situation de coopération, afin de les aider à retrouver l'attention à l'autre qu'ils n'ont plus.

Michel BOUISSON

Zoé TRACQ, que retirez-vous de cette première partie ?



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



Zoé TRACQ

Il a beaucoup été question du mobilier modulable, mais dans quelle mesure le mobilier est-il « réglable » et adaptable aux enfants ? L'expression d'Antonella, qui évoquait le besoin du corps de « *retrouver de l'air* », m'a également frappée et m'invite à vous interroger sur la façon dont vous comprenez ce besoin.

Sylvie FROMENTELLE

Je dis souvent qu'il faut ouvrir les portes et les fenêtres et faire sauter les barrières. D'une façon générale, on peut se demander si l'école est ouverte aux enfants. Chacun y évolue l'un à côté de l'autre, et aucune vie collective n'émerge. La pause du déjeuner pourrait constituer un moment de vie collective, mais n'est pas réellement utilisée comme telle. Il s'agit plutôt de moments stressants pour les enfants, en raison des nuisances sonores ou des files d'attente. Dans le collège d'un de mes enfants, il faut franchir trois portes pour entrer dans l'établissement.

Jean-Pierre VERAN

Nous sommes à quelques centaines de mètres du lycée Arago, que j'avais visité il y a quelques années. Au moment de la visite des installations sanitaires, qui constituent souvent, en effet, un point délicat des établissements scolaires, j'ai constaté que des lycéennes discutaient dans les toilettes des filles. Je leur ai posé la question et elles m'ont répondu qu'elles étaient très bien là pour discuter. Il est vrai que les teintes pastel faisaient penser un peu à un « boudoir » et cette anecdote peut aussi nous faire réfléchir.

Caroline VELTCHEFF

Nous allons publier un guide qui est la déclinaison de celui qui a été évoqué, concernant l'architecture scolaire. Un certain nombre de collectivités territoriales ont créé des budgets participatifs et ont demandé leur avis aux collégiens et lycéens en vue de réorganiser les espaces collectifs. De très belles expériences ont lieu actuellement dans ce domaine en France. Cela me paraît une des voies à privilégier.

Evelyne LENOBLE

Donner de l'air, à mes yeux, signifie aussi donner de l'espace. Or s'il n'y a pas de creux, de vide, rien ne peut circuler. Les enfants disent d'ailleurs eux-mêmes que, parfois, ils ne peuvent plus respirer. Je suis très intéressée par ce qui a été rapporté à propos de la salle de permanence. Le fait que ces espaces soient gris, désinvestis, est assez triste et peut-être faut-il, là aussi, chercher à faire circuler de l'air.

Michel BOUISSON

Isabelle de Ponfilly, vous êtes directrice générale de Vitra France et faites partie de l'Observatoire Actineo de la qualité de vie au bureau. Cet organisme est dirigé par un sociologue, Alain d'Iribarne. En quoi ce qui a été dit jusqu'à présent fait-il écho à cette expérience que vous animez ?

Isabelle de PONFILLY

Tout ce que j'ai entendu ce matin s'applique en effet, dans une large mesure, au bureau. Nous avons créé, autour de 25 industriels, l'Observatoire de la qualité de vie au bureau, car nous nous sommes rendu compte qu'il y avait un réel lien entre la qualité des aménagements et la qualité de vie des gens au bureau. Jean Prouvé connaît d'ailleurs un succès renouvelé avec le bureau que nous rééditons, ce qui nous rappelle aussi que rares ont été les évolutions des espaces de travail, y compris des bureaux. Des évolutions sont toutefois intervenues depuis quelques années et nous proposons aujourd'hui de nouvelles façons de travailler, sur une table, mais aussi, pourquoi pas, sur un canapé. Les outils matériels constituent un support évidemment important pour permettre aux personnes de prendre cette liberté.

Deuxième volet – Questions pour le design : l'espace, les flux, le corps

Participent à la table ronde :

- Xavier BOISSARIE, *ergonome et enseignant au Cnam*
- Elise BERTHIER et Anne KLEPPER, *Eliumstudio, designers*
- Vincent PARREIRA, *architecte*
- Anastassia MAKRIDOU-BRETONNEAU, *médiatrice pour l'action Nouveaux commanditaires de la Fondation de France*

Michel BOUISSON

Vincent Parreira, comment décririez-vous votre approche des bâtiments scolaires ?

Vincent PARREIRA

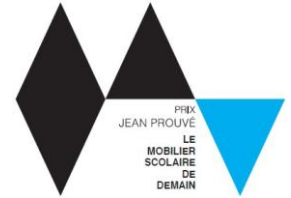
J'ai eu la chance de réaliser quelques écoles, dont trois sont en cours de finition. Le « climat » est déjà animé par le contexte dans lequel nous devons, en tant qu'architectes, concevoir un espace. J'aime aussi la notion de « réenchantement ». Le bâtiment dont une photo est projetée ressemble fortement à une forteresse, mais j'aime les forteresses. Il reste peu de marge si l'école ne se représente pas, vis-à-vis des élèves, comme un événement, à l'image d'un musée ou d'autres équipements publics qui font figure d'exceptions dans le paysage quotidien.

Nous n'avons pas la capacité de dessiner du mobilier et je ne suis pas *designer*. Je m'efforce de dessiner un volume dans lequel l'espace de liberté est très étroit, pour diverses raisons, notamment parce qu'il s'agit de marchés clos. De fait, le mobilier se réduit souvent à la copie de mobiliers industriels que nous avons connus dans notre enfance.

Prix Jean Prouvé

Actes du colloque « Refondation de l'École : une question pour le design »

Mardi 27 mai 2014 – Ecole Boule



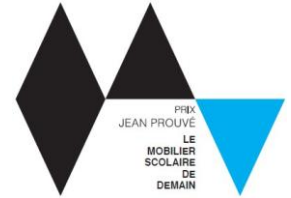
Dans ce contexte, notre réflexion s'est portée avant tout sur le bâtiment architectural. Tous nos projets se déploient dans des contextes différents. L'école, dont une photo est projetée, est ouverte depuis deux ans à Saint-Denis, dans un environnement très difficile, car violent. Je m'y rends régulièrement. Des problèmes continuent de s'y poser, mais ils paraissent finalement plutôt anodins. Notre démarche s'attache à traiter le bâtiment avec une forte identité, en ceci que l'on reconnaît l'école. L'enfant s'y rend une fois, saura y aller une deuxième fois, une troisième fois, etc. Puis il connaîtra le chemin. Mais pour y entrer, l'enfant doit ressentir une certaine magie. Nous avons souhaité donner une dimension poétique, voire caricaturale, liée à un contexte industriel et à l'histoire du lieu et du quartier où des Espagnols se sont installés il y a plus de cent ans. Notre réflexion s'attache également à l'espace allant de la rue à la classe. Cette dernière est traitée de façon aussi neutre que possible afin qu'elle devienne un véritable espace d'expression. Le fait de déplacer le mobilier est interdit, ne serait-ce que pour permettre à des pompiers d'entrer, en cas de nécessité. À cela s'ajoute aujourd'hui la réglementation « PMR », qui impose des espaces de circulation pour d'éventuels fauteuils roulants. Nous ne pouvons miser que sur l'intelligence des gens et sur le respect pour essayer d'avancer un peu différemment.

Une fois la grille franchie, l'élève entre dans un grand bâtiment, un espace un peu « magique ». Il va être accueilli par un « gardien » de l'école maternelle, placé dans une sorte de demi-cercle en bois. Nous voulons que les enfants se calment en entrant dans le bâtiment. Pour cela, l'objectif est d'absorber au maximum les sons par un travail sur les sols et les murs. Puis les enfants doivent franchir une nouvelle porte avant d'entrer dans un grand espace animé par un escalier principal, qui fait 1,80 mètre de largeur. Les enfants entrent alors dans un espace « enchanté » qui n'est pas leur maison. Nous les faisons circuler dans les couloirs, où les matières sont assez simples, ne serait-ce que pour tenir dans les contraintes économiques du projet. Nous avons prévu de très grands paliers, qui ont chacun une surface de 180 mètres carrés. Ils permettent d'offrir aux enseignants des lieux où ils peuvent prendre quelques instants au calme avec cinq à sept enfants pour parler, les apaiser, le cas échéant. Nous créons ainsi quelques alcôves ou des espaces dans des patios. Nous faisons bien sûr attention à la signalétique et à des éléments qui peuvent paraître anodins, tels que les patères en forme de tête d'éléphant.

La classe est très simple. La façade propose un jeu de bois à claires-voies et de bois tourné et toutes les classes sont vitrées – principe qui a perturbé les commanditaires et, semble-t-il, les enseignants, ouvrant sur des coursives qui font le tour de l'établissement. Le garde-corps, à claires-voies, permet aussi de préserver un regard vers l'extérieur, même si cette vision est « filtrée », afin d'aider à la concentration des enfants. Ce dispositif semble fonctionner et les enseignants y sont sans doute pour beaucoup.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



Au cœur de l'école se trouve un jardin central, où les arbres ne sont pas arrosés par les services de la ville. Nous nous battons pour cela depuis deux ans. Lorsqu'on nous a demandé de créer ces espaces verts, il nous a été indiqué de les clôturer avec des clôtures de deux mètres. Là aussi, nous avons dû mener une bataille. La situation n'est pas la même dans toutes les écoles, mais je connais aussi des projets dans lesquels on remplace ces espaces verts, moins de cinq ans après la création du bâtiment, par du bitume.

L'expérience « Blé en herbe » de Matali Crasset dans une école rurale de Bretagne (Trébédan)

Michel BOUISSON

Nous allons passer de la ville à la campagne, si je puis dire, pour évoquer le projet « *Blé en herbe* », dans les Côtes-d'Armor. Il s'agit d'un projet de Matali Crasset, que présentera Anastassia Makridou-Bretonneau.

Anastassia MAKRIDOU-BRETONNEAU

L'action « Les nouveaux commanditaires », proposée par la Fondation de France depuis 20 ans, permet à des projets portés par des acteurs de la société civile de se transformer en véritables commandes passées à des créateurs, artistes, designers, architectes. La commande confiée à Matali Crasset concerne l'école de la petite commune de Trébédan dans les Côtes-d'Armor, confrontée, comme de nombreux petits villages français, à une désertification croissante. Ce sont les deux maîtresses qui sont à l'origine de cette commande ambitieuse qui prévoit la rénovation et l'extension de l'école non seulement comme lieu d'enseignement mais aussi comme unique lieu de sociabilité. Plus précisément le projet comprend la réhabilitation des anciens bâtiments, la construction d'une nouvelle classe de maternelle, la transformation de l'ancienne cantine en médiathèque à destination de l'ensemble du village et la création d'une « salle de partage » à usage mixte. L'école compte aujourd'hui 80 élèves, ce qui témoigne de son rayonnement sur le territoire. Pour les besoins de ce projet Matali Crasset a développé une réflexion globale qui va de la création et agencement des espaces au mobilier et différents équipements intérieurs et extérieurs. Elle a nourri et fait évoluer son propre travail grâce aux échanges avec les utilisateurs finaux et les commanditaires du projet, parmi lesquels les maîtresses, les élus, bien sûr, mais aussi les parents d'élèves et d'autres habitants. Une quantité phénoménale de dessins témoigne de ce processus, dessins que j'espère publier, in fine, pour mettre en lumière le cheminement de son travail.

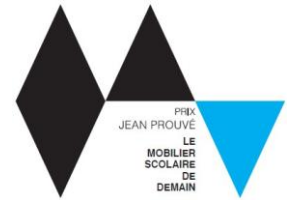
Michel BOUISSON

Je crois que Matali Crasset a également conçu un mobilier très spécifique pour cette école, sur la base d'un cahier des charges fortement contextualisé.

Anastassia MAKRIDOU-BRETONNEAU



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



Tout à fait. Le mobilier de l'école a été conçu par Matali Crasset sur le principe de modularité pour correspondre au mieux aux méthodes de travail des maîtresses. Nous sommes aujourd'hui au stade de la production de prototypes qui nous permettent de tester et éventuellement réajuster certains aspects. L'installation du mobilier prévoit l'implication des habitants qui souhaitent ainsi contribuer de manière concrète à la réalisation du projet. Cette contextualisation a amené également Matali Crasset au modèle constructif des bâtiments « passifs », c'est-à-dire sans chauffage, à la demande des élus qui sont très attentifs aux questions environnementales. Au même titre, les quatre « extensions de générosité », microarchitectures destinées à différents usages qui investissent la place du village, la cour et la médiathèque, traduisent la mixité des usages et le lien organique entre l'école et la commune.

Michel BOUISSON

Xavier Boissarie, vous êtes designer et enseignant. Vous menez vos recherches au sein du laboratoire Orbe. Nous revenons à la question du corps dans des expériences très particulières et pluridisciplinaires.

Xavier BOISSARIE

Orbe est une petite structure qui a aujourd'hui cinq ans, spécialisée dans le domaine de la réalité augmentée. Nous travaillons, en d'autres termes, sur l'hybridation du numérique et du tangible. Nous avons assisté à une évolution très importante dans le domaine du jeu-vidéo ces dix dernières années, le corps prenant une importance croissante dans l'expérience. Alors que les premières interfaces de jeu-vidéo contraignaient le corps du joueur par un rapport perspectif à l'écran fixe, celui-ci s'émancipe aujourd'hui de cette contrainte avec notamment les interfaces et des dispositifs de réalité augmentée qui proposent une relation radiale à l'information, autour de nous, facilitant l'incorporation de ces informations. Un exemple d'outil de ce type, le casque Oculus, a récemment fait l'objet d'une actualité en raison d'investissements de géants de l'Internet sur ces nouveaux accessoires.

Orbe travaille principalement dans des contextes de production et de partage de connaissances. Je suis moi-même enseignant et j'aime enseigner, car je peux me déplacer dans la classe. Il y a cependant une disjonction énorme entre ma liberté d'enseignant pour prendre possession de l'espace et les élèves, contraints de façon statique à rester assis sur une chaise, avec un effort visant à réduire la dépense physique dans l'apprentissage, ce qui est paradoxal.

On peut se demander si nous allons passer progressivement d'une civilisation du corps statique et assis à une civilisation de la mobilité. Nous voyons en tout cas qu'il y a d'énormes pesanteurs sur la place du corps dans les espaces d'enseignement, tout comme les espaces de travail. L'image suivante décrit sans doute un rêve d'ingénieur, mais ce qui m'apparaît plutôt comme un cauchemar, soit des interfaces neuronales permettant le contrôle direct d'une machine par l'intermédiaire de son cerveau. On atteint ainsi le rêve ultime du corps encombrant, à travers la possibilité

d'accès direct au cerveau, via des capteurs placés sur la tête. J'ai appris, avec Montaigne, qui disait « Mes pensées ne viennent pas si les jambes ne s'agitent », qu'on ne pouvait séparer le corps et l'esprit. On peut se demander, dans le prolongement de son propos, si ces contextes statiques peuvent réellement donner lieu à une expérience d'apprentissage.

En école maternelle, les espaces sont plus ouverts et plus permissifs en termes de rapport aux objets et aux espaces de connaissance. Puis on perd petit à petit ces possibilités au fur et à mesure que l'on grandit. La question peut se poser de manière simple, à travers une grille de lecture opposant la perspective et l'immersion : comment peut-on apprendre correctement dans un rapport distancié à la matière et aux objets ? Une des possibilités qu'offre le numérique consiste à associer le média aux objets, intégrant ainsi une dimension proprioceptive (c'est-à-dire les perceptions internes du corps) à l'expérience d'apprentissage.

Un projet sur lequel nous travaillons actuellement concerne la bibliothèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie, avec, pour question centrale, celle de la place du livre eu égard aux possibilités offertes par le numérique et la dématérialisation de la connaissance. Le fait que le corps du visiteur se dirige dans la zone Sciences naturelles à un moment, puis dans la zone Histoire à un autre, participe à la matérialisation de ses connaissances dans son esprit. Nous travaillons ainsi sur l'hybridation du numérique et du tangible pour proposer des espaces qui profitent à la fois de la souplesse du numérique et de l'incarnation de la connaissance dans les espaces et les objets.

Michel BOUISSON

Élise Berthier, dites-nous quelques mots du collectif Eliumstudio et du projet « *En archipel* » pour lequel vous avez été invités à témoigner ici.

Élise BERTHIER

Nous représentons un studio de design qui travaille principalement dans le design industriel et le design des objets connectés ainsi que dans le mobilier. Nous avons reçu l'an dernier une bourse de recherche, la « carte blanche du VIA », qui nous a permis de développer un an un projet nous offrant la possibilité de « faire un pas de côté ». Il s'agit d'un projet « manifeste » et nous avons voulu travailler sur le thème du bon usage du numérique à l'école, ce qui inclut notamment les espaces et les outils numériques.

Michel BOUISSON

Votre proposition est une hypothèse.

Élise BERTHIER

Absolument. Je vous propose d'en découvrir un peu plus à travers un film vidéo.

Un film vidéo de quelques minutes est projeté, décrivant les principes directeurs de la démarche « En archipel », conçue pour l'école, avec en particulier une pédagogie organisée par projet, favorisant l'interdisciplinarité et la collaboration, tout en offrant aux élèves un suivi personnalisé. Par son utilisation nomade, la tablette tactile s'impose également, pour les designers, dans le processus d'apprentissage.

Michel BOUISSON

Nous avons vu dans ce film plusieurs éléments audacieux, notamment le fauteuil « culbutto ».

Anne KLEPPER

Le culbutto doit être compris dans la logique d'ensemble du projet, qui fait place à des rythmes différents, dans lesquels on ne reste pas assis trois heures durant sur son siège. Le culbutto est plutôt conçu, cependant, pour être associé à une table, tandis que les « marches » en tissu superposables, que nous proposons, sont plus indiquées pour des espaces de transition au sein de l'école.

Evelyne LENOBLE

Comment le corps enseignant a-t-il réagi à ce type de proposition ?

Anne KLEPPER

Nous avons présenté le projet à des éditeurs de contenus et mobiliers scolaires et de nombreux représentants du corps enseignant étaient présents dans l'auditoire. Ils semblaient assez conquis. Vincent a cependant mentionné à juste titre les nombreuses normes qui s'imposent aux concepteurs et designers qui travaillent pour l'école. Nous ne savons pas encore si tous les éléments que nous avons conçus recevraient toutes les autorisations requises.

De la salle

La réponse qu'offre le « culbutto » me paraît passionnante et il serait intéressant de travailler beaucoup plus sur le corps, en amont, avant de travailler sur l'architecture. On a souvent du mal à « joindre les deux bouts de la chaîne » dans le design.

Evelyne LENOBLE

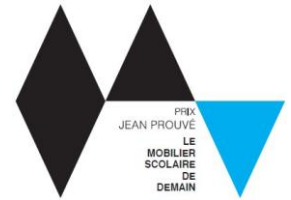
Des espaces très souples tels que celui que vous proposez peuvent peut-être favoriser le passage d'une discipline des corps à une logique de projet, comme vous l'avez indiqué, favorisant les apprentissages.

De la salle

Il n'a pas été question du livre scolaire, objet qui concerne les parents comme les enseignants et qui se dégrade quotidiennement. Il pourrait aussi constituer un



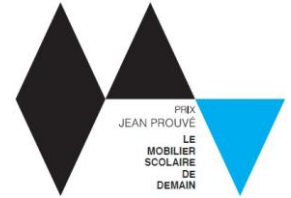
Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boule



espace d'éducation formidable, mais il est aujourd'hui confisqué par des éditeurs des lobbies économiques qu'il est très difficile de faire évoluer. Or nous avons des talents extraordinaires en France, notamment des graphistes qui travaillent sur la mise en page et sur le passage du papier à l'écran. J'espère qu'un colloque portera aussi sur ce thème, car il y a urgence.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – Ecole Boule



Deuxième table ronde – Sur le terrain

Modérateurs : Gérard LAIZE, directeur général du Via et Brigitte FLAMAND, IGEN design & métiers d'art, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Premier volet - Quels enjeux matériels et économiques pour promouvoir un nouvel environnement scolaire ?

Participent à la table ronde :

- Charlotte TALBOT, *designer industriel, agence Konstantin Grcic*
- Nicolas FAVET, *architecte-consultant en programmes scolaires Nord de l'Europe*
- Emmanuelle MARQUEZ, *professeur en lycée professionnel*
- Jean RAINAUD, *conseiller Education, Assemblée des régions de France (ARF)*
- Valérie MARTY, *présidente nationale de la Peep*

Brigitte FLAMAND

Charlotte Talbot, le projet conduit en Allemagne sur le mobilier scolaire a fait appel au designer Konstantin Grcic avec lequel vous travaillez. Comment les enjeux de ce projet ont-ils été posés ?

Charlotte TALBOT

Konstantin Grcic a été approché par la marque allemande Flötotto, qui avait réalisé dans les années 1950 une chaise d'école qui s'est vendue à plus de 20 millions d'exemplaires outre-Rhin. La marque est revenue sur le marché allemand en 2009, après plusieurs années d'absence, et s'est alors tournée vers Konstantin Grcic pour concevoir un nouveau projet. Celui-ci est parti d'une étude conduite par le ministère de l'éducation et de la jeunesse allemand, montrant les avantages de l'assise dynamique : les enfants se sont avérés beaucoup moins concentrés en étant assis de manière stricte, qu'avec une assise mobile leur offrant davantage de liberté pour se déplacer. Konstantin Grcic et Flötotto ont donc décidé d'aller dans cette direction pour se démarquer d'un marché assez conventionnel et très peu concurrentiel.

Les images projetées montrent des exemples de projets de l'entreprise, sachant qu'une recherche importante a été effectuée, en amont de la conception de la chaise, à travers des visites d'écoles pour dialoguer avec les enseignants, les proviseurs et les intendants chargés de l'entretien du mobilier. L'objectif était d'analyser la façon dont les enfants interagissent avec leur mobilier. Nous avons remarqué que la plupart du temps les chaises étaient trop lourdes pour les enfants et

qu'ils étaient très agressifs envers le mobilier de leur classe. Il y avait de grand nombre d'actes de vandalisme et les chaises devaient très fréquemment être réparées. Notre ambition fut donc de créer une chaise que les enfants pourront apprécier, avec un design plus léger et plus fun, auquel ils pourraient plus s'identifier.

Après cette recherche et cette phase de discussion, nous avons élaboré des maquettes, qui ont d'abord été réalisées en papier puis en « dur ». Nous avons demandé à des enfants d'interagir avec ces sièges et cela a constitué un moment important, même si des enfants sont moins éloquents que des adultes en ce qui concerne le confort ou les positions d'assises qui leur convient le mieux.

Le design du produit final retenu est dominé par trois principes :

- l'assise ronde, qui à la différence d'une assise carré n'oblige pas les enfants à s'asseoir dans une direction précise;
- un dossier très étroit; qui a constitué un point critique puisque les normes du mobilier scolaire en Allemagne exigeaient des dossiers plus larges mais qui fut très important dans le projet car il permet une liberté de mouvements latéraux, le dossier pouvant aussi être utilisé comme accoudoir ou autorisant même les enfants à s'asseoir à califourchon.
- la courbe en S du siège; permettant de répondre à un problème structurel du fait de la matière de la chaise, le polypropylène et annulant l'utilisation de fibre de verre qui aurait rendue la chaise moins recyclable; et évitant la présence de toute arête dans le dos, contrairement à des modèles de mobiliers que l'on connaît, autorisant une posture plus libre sur le siège.

La chaise est aujourd'hui présente dans de nombreuses écoles et peut être utilisée dans de multiples lieux (cafétérias, salle des professeurs, salle informatique etc.), grâce notamment à de multiples solutions de piétement conçues par le designer. Cela a facilité l'acceptation de la chaise par les jeunes puisqu'elle n'est alors plus associée seulement à la salle de classe mais aussi aux endroits plus ludiques de l'école.

Brigitte FLAMAND

Depuis quand le projet est-il achevé ? Quel est le nombre de chaises et de tables vendu à ce jour ?

Charlotte TALBOT

Le projet est sorti en 2012, trois ans après la commande qui nous a été passée, soit un délai normal compte tenu notamment du nombre de tests requis pour un produit destiné à des collectivités. Je ne connais pas les chiffres, mais je sais que la chaise se vend très bien surtout grâce au architectes construisant ou réaménageant

des écoles qui demandent la chaise, qui la proposent aux directeurs d'école et politiques. La majorité des contrats se sont concrétisés comme cela.

Brigitte FLAMAND

Vous n'avez pas évoqué l'importance des nouvelles pratiques pédagogiques à propos de ce mobilier. Ces aspects ont-ils été évoqués dans le cahier des charges ?

Charlotte TALBOT

Il n'existait pas de volonté de reconcevoir la classe ni la façon d'enseigner : la commande ne portait que sur une chaise. L'idée selon laquelle l'enfant doit pouvoir bouger dans la classe a cependant été présente dans le cahier des charges pour tenir compte des enseignements tirés de l'étude commandée par le ministère allemand de l'éducation.

Gérard LAIZE

Quel est le prix de la chaise Konstantin Grcic ?

Charlotte TALBOT

La chaise présentée, dans son modèle classique, est vendue aux collectivités suivant l'importance de la commande net 55 et 75 euros TTC.

Gérard LAIZE

Au XXI^{ème} siècle, le premier capital d'une entreprise, dans nos pays occidentaux, est le capital intellectuel. Nous sommes invités à nous montrer créatifs, innovants et entreprenants. Où se forment ces esprits, si ce n'est dans les écoles ? Nous sommes ainsi invités à imaginer de nouveaux paradigmes qui tiennent compte de l'évolution contemporaine pour adapter nos lieux d'apprentissage et susciter de nouveaux centres d'intérêt tout en aménageant une place aux nouvelles approches pédagogiques.

Nous avons vu ce matin la difficile prise en compte du corps dans l'environnement scolaire. Je suis toujours très étonné de constater le degré de réticence à toute adaptation à la morphologie humaine. De nombreux designers proposent des chaises où l'on ne peut poser qu'une fesse. Il a aussi été question, ce matin, d'hyperactivité. Il est vrai que nous avons des enfants toniques, bien – voire trop – nourris. On peut comprendre que les jeunes générations de *designers* proposent des fauteuils « culbuto » et des chaises à bascule (qui figurent parmi les meilleures ventes de Vitra). Il faut enfin prendre en considération la nouvelle relation entre l'enseignant et les élèves.

Le VIA, qui est en prise directe avec le tissu industriel en animant des groupements de spécialités (mobilier hospitalier, mobilier scolaire, mobilier de collectivités, etc.), est extrêmement intéressé par ces sujets, d'autant plus que les

enjeux décrits à propos du mobilier scolaire existent également dans le domaine du mobilier professionnel. Une des idées les plus à la mode dans le monde du bureau consiste par exemple à créer les « bulles » de ressourcement, évoqué ce matin, tant il est vrai que les *open spaces* ?? créent un besoin de retrouver du calme et de l'intimité. Enfin, les enfants dont nous parlons sont des enfants de post-soixante-huitards, habitués à une assise souple et à prendre des libertés avec le mobilier. Ces comportements se répercutent directement sur la durée de vie des mobiliers, qui sont rarement conçus pour des usages aussi libres.

Nous avons lancé, avec le concours du ministère de l'éducation nationale, une opération qui s'adressait à des jeunes de CP et de première année d'école primaire pour les inviter à imaginer leur cadre de vie idéal. D'abord conçue autour d'une école, à Paris, l'expérience a finalement porté sur 40 établissements. Nous avons ainsi pu prototyper à l'échelle 1 ces expériences et les exposer dans la galerie VIA, suscitant le plus vif intérêt des parents d'élèves. Nous nous sommes rendu compte, à travers cette expérience, que nous avons trop souvent tendance à miniaturiser les objets lorsque nous raisonnons pour les enfants. Eux raisonnent à l'inverse : voyant le monde de bas en haut, ils tendent à hypertrophier les objets. Ceux-ci étaient souvent de forme ronde, protectrice, moelleuse et rassurante. Du côté de l'imaginaire fantasmagorique, les objets proposés par les enfants étaient largement fondés sur le mouvement. Le champ chromatique était aussi beaucoup plus varié que les propositions formulées, et l'habitude qu'ils ont de l'écran a souvent conduit à des couleurs franches et contrastées.

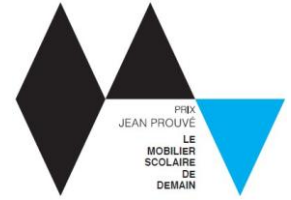
N'oublions pas que ce type de projet, lorsqu'il s'agit de penser à large échelle, se heurte souvent aux obstacles de la décision politique. C'est pourquoi je suis tenté de vous demander, pour commencer, qui décide, dans les projets auxquels vous avez participé.

Emmanuelle MARQUEZ

J'enseigne pour ma part en lycée professionnel, en ZEP. Il se trouve que j'ai effectué auparavant des études de *design*, avec pour premier projet un travail sur le mobilier scolaire. Je me suis interrogée, en particulier, sur l'impact du mobilier sur la pédagogie. En l'espèce, ce sont les collectivités territoriales qui décident. Les usagers (enseignants, élèves ou direction de l'établissement) ne sont jamais consultés. La région passe généralement des marchés publics avec des entreprises pour l'achat de mobilier destiné à un ensemble de lycées. Force est aussi de reconnaître que l'offre est limitée. Il s'agit souvent d'équiper un espace scolaire conçu un peu à l'image d'une caserne, dans lequel on demande uniquement au mobilier de fournir une assise, avec une vingtaine de chaises tournées vers un tableau. Il est rare que d'autres usages soient requis dans le cahier des charges. De nouvelles méthodes pédagogiques appellent toutefois une mutation du mobilier.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – Ecole Boule



Gérard LAIZE

Qu'aimeriez-vous appliquer, au regard des travaux conduits dans le cadre de votre Master ?

Emmanuelle MARQUEZ

Il est vrai que si la pédagogie n'évolue pas, nous n'avons aucune raison de faire évoluer le mobilier. Or 80 % des enseignants continuent aujourd'hui de proposer un cours magistral. Il serait utile, néanmoins, de permettre des utilisations polyvalentes du mobilier pour autoriser d'autres formes de pédagogie et de relations entre l'enseignant et les élèves, par exemple pour le travail en petits groupes ou le « co-enseignement ». Il faut donc décloisonner la pédagogie avant même de rechercher le décloisonnement de l'aménagement de l'espace.

De la même façon, le numérique ne doit pas être considéré comme une fin : remplacer le tableau noir par un tableau numérique ne peut que renforcer la place déjà dominante de l'enseignant face à ses élèves, puisqu'il dispose désormais d'un outil « magique ». En revanche, si ces outils sont conçus comme un moyen d'ouvrir la pédagogie à d'autres modèles, par exemple celui de la pédagogie inversée, ils présentent un réel intérêt.

Gérard LAIZE

Nicolas Favet, vous êtes architecte et consultant en programmes scolaires. Quels sont les cheminements administratifs auxquels vous avez été soumis ?

Nicolas FAVET

J'ai travaillé durant une dizaine d'années, en association avec un designer, à Helsinki. La grande différence réside dans l'approche de ces lieux. En Scandinavie, le mobilier est considéré comme partie intégrante de « l'œuvre totale », il apporte une « valeur », culturelle, éducative, ergonomique, environnementale, esthétique, etc.

En France, ce qui est à l'intérieur appartient au registre de la « déco », et donc d'une compétence commune et non de celle d'un professionnel. Ainsi, l'ameublement échappe-t-il le plus souvent aux architectes et est réalisé par les services techniques, les enseignants qui font un choix de « déco » et sans se préoccuper des aspects plus techniques comme l'ergonomie, les aspects environnementaux et en particulier l'impact sur la qualité de l'air intérieur auquel les enfants sont sensibles, esthétique et cohérence avec le projet architectural, etc. D'un point de vue économique, on a l'impression que tout l'effort est mis sur le bâtiment et que le reste n'importe pas : on se retrouve avec meuble à bas coût mais sans « valeur ».

Pour le reste, en tant qu'architectes, nous devons d'abord nous conformer au Code des marchés publics. Nous avons un programme, qui est le « cahier des

charges » du projet. Le plus souvent, le programme est conçu dans les services destinataires, car il paraît superflu de payer un programmiste. En outre, la dimension qualitative est largement absente des programmes. D'ailleurs, ces derniers résultent le plus souvent d'une reproduction de modèles existants. Le mobilier dit « intégré » (armoires, lavabos, patères, etc.) est généralement bien pris en compte sur le plan quantitatif, sans approche qualitative. Au mieux, nous avons une indication du mobilier non intégré, sans qu'il ne soit demandé de l'inclure dans le projet. Nous pourrions imaginer que des fiches indiquant le mobilier qui sera choisi soient intégrées au programme dès le départ.

Nous travaillons actuellement sur une rénovation où nous avons dû insister - comme sur tous nos programmes- pour donner la parole aux usagers, pour valoriser son expertise, bien qu'il existe toujours une crainte que lui donner la parole ne conduise à un projet qui coûte plus cher, ce qui est pratiquement toujours faux : d'une part parce que ça ne coûte généralement pas plus cher de bien faire, ensuite parce que le coût induit d'une mauvaise qualité d'usage est difficile à connaître mais réel souvent au prix d'une correction ultérieure onéreuse.

Brigitte FLAMAND

Quel est le regard des parents d'élèves sur la situation matérielle concrète des élèves ?

Gérard LAIZE

Avez-vous une influence sur cette situation ?

Valérie MARTY

Je crains que notre influence soit nulle. J'ai dix-sept ans d'expérience en tant que représentant des parents d'élèves et c'est la première fois que je suis invitée à m'exprimer sur le mobilier scolaire. Des collectivités ont parfois la tentation de consulter les usagers, mais ce type d'expérience tourne court, malheureusement. Nous sommes sollicités une ou deux fois puis on apprend que la prise en compte de l'avis des usagers n'est pas possible sous prétexte de ne pas retarder le projet. Lorsqu'une nouvelle école voit le jour, l'espoir est grand de pouvoir penser l'espace de façon différente. On se retrouve finalement avec du mobilier et une classe inexorablement identiques. On n'a pas pris le temps de réfléchir, car il faut aller vite. On a parfois l'impression aussi que ceux qui décident pour nos écoles n'ont pas fait l'effort de réfléchir à d'autres conceptions possibles.

Gérard LAIZE

Craignent-ils la réaction des parents ?

Valérie MARTY

Bien sûr, ils la craignent.

Brigitte FLAMAND

Jean Rainaud, vous êtes conseiller Education, Assemblée des régions de France (ARF). Que vous inspire le débat jusqu'à présent ?

Jean RAINAUD,

Il faut d'abord resituer le rôle des collectivités dans le partage des tâches, avec l'État notamment, né de la décentralisation. Il n'appartient pas aux régions de déterminer les méthodes ni les approches pédagogiques. La démarche pédagogique majoritaire n'a effectivement pas varié depuis près de deux siècles et la création des lycées. Nous sommes toujours dans un rapport frontal entre l'enseignant et les élèves. Les collectivités s'adaptent à cet état de fait, et s'efforcent de mettre en œuvre les conditions permettant à la pédagogie de se dérouler.

Gérard LAIZE

Nous avons compris que pour les écoles primaires, la décision est prise par le maire. Pour les collèges, ce sont les départements. Pour les lycées, il s'agit des régions. Un mot d'ordre ministériel est-il donné au préalable pour inviter ces différents acteurs à travailler ensemble ?

Jean RAINAUD

Le ministère ne dit pas aux collectivités qu'elles doivent acheter tel matériel plutôt que tel autre. En revanche, la concertation existe. C'est même un impératif en cas de construction ou de rénovation d'un bâtiment. Sans doute ne va-t-elle pas jusqu'au choix du mobilier, qui ne constitue en effet pas une priorité, bien que ce colloque mette en lumière à juste titre cet aspect souvent relégué au second plan. Il existe cependant une démarche consistant à aller dans les établissements pour rencontrer les équipes enseignantes, y compris les équipes chargées de l'entretien et du rangement du mobilier. Ce travail d'écoute est effectué.

Je voudrais profiter de votre invitation pour lancer une piste de réflexion à propos du mobilier d'internat, qui constitue l'exemple typique d'un domaine dans lequel des progrès peuvent être effectués. J'ai le souvenir d'une expérience dans l'académie de Bordeaux où nous avons demandé au maître d'ouvrage de réfléchir spécifiquement à l'intégration du mobilier dans les chambres, afin de réfléchir d'emblée à l'articulation des espaces d'intimité des jeunes et des espaces de travail.

Brigitte FLAMAND

Les régions peuvent développer une politique territoriale dans laquelle le design a un rôle à jouer. Elles sont libres de leurs choix. Les associer à notre réflexion aujourd'hui doit être perçu comme une invitation à porter un projet commun et non comme une injonction.

Jean RAINAUD

Les collectivités s'efforcent aussi de s'adapter aux normes édictées par l'éducation nationale. Celle-ci prescrit par exemple la possibilité d'accueillir 35 élèves par division, ce qui conduit de façon quasiment invariable à des salles de classe de 55 mètres carrés.

Deuxième volet : Quelles clés pour engager une politique publique volontariste en matière d'innovation dans le mobilier scolaire ?

Participent à la table ronde :

- Alain CADIX, *mission Design, ministère du redressement productif et ministère de la culture et de la communication*
- Marie-Haude CARAES, *directrice adjointe de l'EPC École supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans*
- Philippe LACHARNAY, *président du groupement mobilier pour collectivités de l'Unifa*
- Olivier MATIGOT, *directeur du développement et des partenariats de l'Ugap*
- Claude PELHAITRE, *designer-architecte à l'agence Pagnon & Pelhaitre*

Gérard LAIZE

On peut envisager le mobilier comme un médiateur entre l'espace et l'élève. La conception conduit à dédier un objet à une activité dans un lieu donné, pour un temps donné, selon des modes opératoires spécifiques qui influencent les comportements et les postures. Il s'agit donc d'un exercice contraint.

Nous reviendrons notamment au cours de cette dernière table ronde sur la puissance de la commande, dont le rôle est déterminant pour faire place aux nouvelles idées. J'ai pu constater, à travers mon expérience, le poids des résistances face à des propositions innovantes. Une fois la première objection, qui porte généralement sur l'impossibilité et le manque de les moyens, dépassée grâce à des solutions permettant de franchir ces obstacles, c'est le manque de temps qui est invoqué pour repousser toute idée nouvelle.

Comment peut-on faire en sorte que l'engagement public et politique fasse avancer les choses ?

Brigitte FLAMAND

Marie-Haude Caraes, pouvez-vous revenir sur l'expérience à laquelle vous avez participé à Saint-Étienne ?

Marie-Haude CARAES

Cette expérimentation n'aurait pu exister sans le soutien de la région Rhône-Alpes et de la mairie de Saint-Étienne. Intitulée « *Je participe à la rénovation de mon école* », elle a concerné 5 classes et 440 enfants entre 2009 et 2013, ainsi que les enseignants, les personnels administratifs et les personnels techniques. La mairie de Saint-Étienne lançait en 2009 une vaste politique de rénovation de ses écoles, qui étaient en mauvais état. Nous avons proposé à la municipalité de faire de ce projet de rénovation un projet pédagogique, en y incluant des *designers* qui animent des ateliers dont les enfants seraient acteurs, au même titre que les enseignants, les personnels techniques et les personnels administratifs.

L'enjeu consistait à parvenir à cette rénovation, en travaillant avec les enfants sur le choix d'une école ou la destination d'un lieu, tel qu'une bibliothèque. Le dispositif avait plusieurs objectifs :

- un objectif pédagogique ;
- un objectif philosophique, pour montrer aux enfants que l'on peut domestiquer le réel en agissant sur celui-ci ;
- un objectif coopératif, en faisant collaborer la DRAC, les équipes municipales et le ministère.

Brigitte FLAMAND

Quel est le coût d'une opération de ce type pour les différents partenaires ?

Marie-Haude CARAES

Le coût initial est celui d'un projet de rénovation, c'est-à-dire repeindre les murs et reboucher des trous. Le résultat est néanmoins radicalement différent d'un tel projet. Pour arriver à ce résultat, nous avons bénéficié du soutien de la région Rhône-Alpes, qui a financé les ateliers. Je ne connais pas le montant de ce soutien.

Dans notre expérimentation, le jury lui-même doit prendre des risques : il est invité à recruter un *designer* qui recèle un potentiel plutôt qu'un *designer* qui le rassure. L'enjeu du ministère consiste à accompagner le *designer* dans les méandres de l'expérimentation.

Dans le cas d'un couloir d'école, par exemple, nous avons demandé aux élèves de réfléchir aux usages de ce couloir. Le sujet était relativement complexe, car l'espace paraît austère. En outre, il s'agissait de tout petits enfants. Le *designer* a donc dû créer des outils pédagogiques spécifiques pour les initier à ce qu'est un espace, quels peuvent être ses usages, etc. Les enseignants continuent aujourd'hui d'utiliser ces vecteurs pédagogiques. Certains éléments du *design* (par exemple des patères) ont même été industrialisés.

Gérard LAIZE

La méthode paraît excellente. Il ne reste plus qu'à la modéliser. Si cela peut bénéficier aux entreprises françaises, tout le monde aura intérêt à dupliquer le projet, étant entendu que nous sommes capables de fabriquer en France à bon prix.

Claude PELHAITRE

Il n'a pas été question ce matin de l'aménagement intérieur, qui est souvent envisagé en dehors de l'architecture, impliquant que le *designer* ne participe pas au choix du mobilier scolaire. Il faut aussi avoir à l'esprit que le facteur économique est extrêmement important pour la décision en matière de mobilier scolaire.

Philippe LACHARNAY

Les fabricants de mobilier ont parfois été montrés du doigt depuis ce matin, pour leur classicisme. Les fabricants de mobilier scolaire évoluent toutefois dans un univers très contraint, du fait notamment du Code des marchés publics. En effet, l'appel d'offres décrit généralement ce que souhaite l'autorité publique qui passe commande pour équiper un établissement scolaire. Comme souvent, dans ces cas-là, on choisit le même produit que celui utilisé depuis dix ou quinze ans afin de ne décevoir personne et ne pas prendre de risque.

Choisir un mobilier au service d'une pédagogie suppose de s'interroger au préalable sur la pédagogie à privilégier, afin que le mobilier y soit adapté. Or nous avons rarement une vision claire de ces choix, *a fortiori* si on raisonne sur de longues périodes. Ce type de projet peut aboutir s'il existe une volonté politique clairement affirmée à tous les niveaux, qui ne soit pas susceptible d'être remise en cause à chaque étape.

Nous avons la chance de disposer en France d'un tissu industriel assez conséquent, avec cinq à six acteurs dans le mobilier scolaire. Ces acteurs sont en mesure de répondre à ce type de demandes si elles nous sont adressées.

Brigitte FLAMAND

Olivier Matigot, pouvez-vous nous éclairer sur vos contraintes, en tant que groupement d'achats publics ?

Olivier MATIGOT

Pour donner une traduction industrielle à un tel projet, il faut être conscient qu'il existe une forme de paradoxe. La voie la plus simple n'est pas forcément la plus efficace et la voie la plus efficace n'est pas la plus simple et ce, du fait des contraintes liées aux règles de l'achat public, auxquels sont soumis les collectivités territoriales, acheteurs finaux en matière de mobilier scolaire, ainsi que l'UGAP en sa qualité d'établissement public centrale d'achat.

La voie la plus simple, consiste à repérer des entreprises innovantes et à les faire connaître des acheteurs publics. Dans cette approche, l'offre doit créer la demande.

Mais il existe deux problèmes : celui de l'adéquation de l'offre au réel besoin des collectivités territoriales et celui de l'impossibilité, au regard des règles de la commande publique, d'être certain que l'appel d'offres qu'elles lanceront sélectionnera, in fine, l'innovation qu'elles auraient souhaité acquérir.

L'autre voie, plus sûre, est cependant plus complexe à mettre en œuvre. C'est une approche où la demande doit créer l'offre. Dans ce cadre, il faut d'abord que les acheteurs s'entendent sur la définition du besoin, d'où l'importance du concours. Et pour ce faire, un échelon de synthèse paraît indispensable de même que l'acceptation, par les différents acteurs, de cette synthèse.

Il est également impératif de donner aux industriels le maximum de visibilité sur ce que les collectivités sont prêtes à consentir pour faire l'acquisition de ces innovations d'une part, et sur les quantités qu'elles sont susceptibles d'acheter, d'autre part.

À ces préalables s'ajoute une règle politique : faire en sorte qu'ils soient compris et acceptés de tous.

Reste enfin à trouver un porteur et un montage dont la mise en œuvre soit simple.

Le recours à une centrale d'achat pour mener un achat groupé est la meilleure voie car beaucoup plus simple que le groupement de commande à une telle échelle. Dans ce cas, il peut être fait appel à une centrale « d'achat pour revente » (ce qui est le cas de l'UGAP) ou à une centrale dit de « référencement », dans laquelle tout, ou presque, reste à faire par l'industriel. A l'UGAP, centrale d'achat pour revente, l'industriel a accès, au travers d'un marché unique, à l'ensemble de la commande publique. Nous le payons dans le respect des règles fixées en matière de délai de paiement et tous les échanges se font de manière dématérialisée. Aussi lui offre-t-on une forte capacité à diminuer ses charges administratives et ses charges commerciales ainsi que la possibilité d'accélérer son paiement, trois éléments au combien important pour les entreprises et plus encore pour celle qui font de l'innovation.

Gérard LAIZE

Quel est le prix de la chaise Konstantin Grcic ?

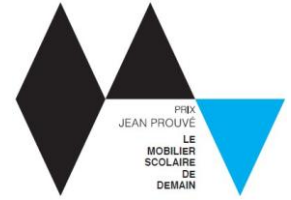
Charlotte TALBOT

La chaise présentée, dans son modèle classique, présente un prix de 150 euros TTC.

Gérard LAIZE

Quel est le prix moyen d'une chaise à l'UGAP ?

Prix Jean Prouvé Actes du colloque « Refondation de l'École : une question pour le design » Mardi 27 mai 2014 – Ecole Boule



Olivier MATIGOT

Ce prix est beaucoup moins élevé, car on achète souvent des matériels pour lesquels les investissements ont été amortis depuis longtemps. Il est évident que si l'on veut développer le recours à du mobilier de designer, il est nécessaire de consentir à un effort sur le plan financier.

C'est la raison pour laquelle nous aurons besoin des collectivités territoriales afin de définir des prix d'objectif dès la phase de concours et avant la phase industrielle.

Philippe LACHARNAY

Une chaise scolaire acquise par une collectivité s'achète généralement, en France, entre 25 et 30 euros.

Gérard LAIZE

Remarquons que dans un projet innovant, le prix dérive souvent faute d'avoir défini le budget au départ. Dans le cahier des charges soumis à un designer, omettre de fixer le prix final souhaité présente le grand risque de ne pouvoir faire vivre le projet. Comment passer, plus généralement, d'un « moins-disant » au « mieux-disant » ?

Olivier MATIGOT

Dire que la commande publique recherche toujours le « moins-disant » est une vision ancienne et ce n'est pas le cas pour l'UGAP. En revanche, il existe une grande différence entre les prix de vente du mobilier scolaire et les prix pratiqués en Allemagne. Aussi, il est impératif de convenir de l'écart que nos clients, les collectivités locales, seront prêts à supporter.

Alain CADIX

Lorsque j'ai quitté la Direction de l'École nationale supérieure de la création industrielle (ENSCI), le ministre du redressement productif, rejoint par le ministre de la culture et de la communication, m'a demandé en quoi le design pouvait constituer un facteur d'attractivité et de compétitivité, et à quelles conditions.

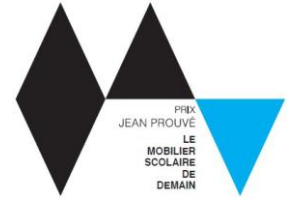
Il fallait contribuer à renforcer la relation entre les entrepreneurs et les designers. Cela fait plus de trente ans que des organismes s'emploient sur le terrain à améliorer cette relation entre la création et l'industrie. Il nous a semblé évident qu'il fallait alors s'engager vers une mutation culturelle profonde, laquelle ne peut être trouvée que dans le cadre d'une approche systémique, avec constance et cohérence, en mobilisant de nombreux acteurs (État, territoires, universités, écoles, musées, institutions financières, etc.).

Nous essayons, pour avancer en ce sens, de créer des forces en marche afin que les solutions adviennent, selon un principe cher à Saint-Exupéry. Les territoires sont mis à contribution et des initiatives ont été lancées dans plusieurs régions. Un quart



Prix Jean Prouvé

Actes du colloque « Refondation de l'École : une question pour le design » Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



de nos régions ont véritablement inscrit une politique de design ou inscrit le design dans leur politique régionale d'innovation. J'ai également formulé, dans le rapport remis aux ministres en octobre dernier, le souhait de mobiliser d'autres ministères, à commencer par celui de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je ne sais pas si le nouveau ministre, Benoît Hamon, ira en ce sens. L'éducation a en tout cas un rôle évident d'éveil des enfants au design et à une conception esthétique des objets qui nous entourent.

Dans l'enseignement supérieur, il s'agit de faire en sorte que les écoles d'ingénieurs intègrent le design de manière plus approfondie qu'elles ne le font aujourd'hui. Dans les écoles de management, l'objectif est de démontrer que le design n'est pas seulement la touche de l'esthète que l'on ajoute à la fin de la chaîne de conception d'un produit. Enfin l'offre globale de formations supérieures en design doit gagner en cohérence et lisibilité.

Nous avons aussi lancé des conférences, au sein des régions, où tous les acteurs (services du conseil régional, agence d'innovation ou de design, CCI, Bpifrance, DRAC, etc.) se mettent autour de la table pour discuter de ces sujets.

Le mobilier doit constituer un objectif de la pédagogie, mais pas seulement. Il peut également constituer un prétexte à l'éveil des enfants à la conception et au design. À l'école primaire, en particulier, nous pouvons rêver que l'enfant s'approprie le mobilier pour dessiner, concevoir et aménager la classe en fonction des moments de la journée.

Brigitte FLAMAND

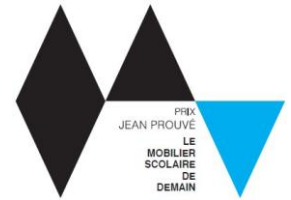
Saint-Étienne constitue un laboratoire particulier depuis plusieurs années, en matière de *design*. Pouvez-vous témoigner de la mise en œuvre des décisions politiques sur ce territoire ?

Marie-Haude CARAES

Il a fallu d'abord qu'un projet de rénovation devienne un projet en soi, ce qui a été permis par l'interaction de plusieurs éléments, à commencer par un dispositif régional « *Design dans ta cité* », qui permettait de financer des projets dans le cadre d'un concours régional. Une fois ce financement obtenu, tout le reste a suivi au plan local. Un échelon à ne pas oublier est celui des enseignants, qu'il a fallu convaincre en déployant d'importants efforts de conviction. Tous les enseignants ne sont pas désireux de s'engager dans une telle démarche, mais la coopération entre différentes catégories d'enseignants a permis au projet de voir le jour. Une grande satisfaction réside dans le fait que des enfants ont pu avoir accès à des savoirs auxquels ils étaient précédemment réfractaires ou étrangers. Le projet a « remis à niveau » des enfants qui commençaient à être victimes d'un processus de construction d'inégalités.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



Gérard LAIZE

Dans le même esprit, le plus beau témoignage que nous ayons reçu, dans l'un de nos projets, venait d'une directrice d'école de Honfleur qui nous expliquait que des enfants réfractaires à une approche pédagogique classique avaient découvert l'arithmétique à travers des règles de proportionnalité mettant à contribution le mobilier ; ou avaient découvert l'Histoire à travers l'histoire des objets. Nous avons alors compris les vertus pédagogiques de cet acte de conception, bien au-delà de nos espérances.

Brigitte FLAMAND

Il existe en France une offre de formation variée et même considérable, avec des positionnements divers, allant du *design* d'auteur à la création industrielle en passant par la création artistique. L'ENSCI a été créée à l'initiative de Jack Lang en 1982 avec la volonté de créer, à côté de la « grande » École nationale supérieure des arts décoratifs, un établissement complémentaire.

Je vous propose d'ouvrir un échange avec la salle.

Hélène LE BON, chargée de mission au ministère de la culture et de la communication

Je suis chargée du suivi des écoles d'art au sein du ministère de la Culture et de la Communication. Les élèves de l'enseignement primaire ou secondaire pourraient être sensibilisés à l'art et au *design* grâce aux écoles supérieures d'art, en organisant par exemple des échanges entre ces deux types d'établissements.

Brigitte FLAMAND

De tels échanges existent ici ou là sur le territoire, sans néanmoins être organisés de manière globale. Les designers constituent aussi d'excellents relais entre les écoles nationales d'art et de *design* et les écoles primaires, collèges et lycées. Votre suggestion soulève aussi la question de la place faite à l'enseignement artistique dans les programmes scolaires. Sans doute faudrait-il qu'il existe une volonté politique de porter plus clairement ces disciplines.

Isabelle SIMON-GILBERT, le Cube, Issy-les-Moulineaux

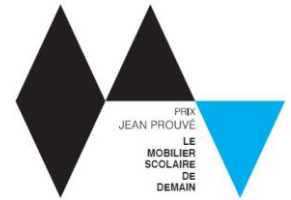
Nous avons imaginé en 2010 un mobilier destiné aux écoles maternelles, qui embarquait du matériel connecté et des équipements mobiles dans le cadre d'un projet d'école globale. Le projet a été soutenu par la région en 2012.

De la salle

Une expérience intéressante a eu lieu à Montpellier à travers l'utilisation du « 1 % culturel » pour un travail portant sur le *design* dans un lycée.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boule



Olivier MATIGOT

Cette opération a été lancée par la région Languedoc-Roussillon qui a souhaité mobiliser le 1 % culturel, à l'occasion de la construction d'un lycée, pour lancer un concours sur le *design* du mobilier qui allait équiper ce lycée. Le concours a été remporté par Christophe Pillet et le mobilier a été fabriqué par Fermob. L'UGAP a ensuite sélectionné ce mobilier et l'a fait entrer dans son catalogue. Malheureusement, nous n'avons pas rencontré un grand succès commercial avec ce produit.

Gérard LAIZE

Le design oscille toujours entre fonctionnalité et émotion. Privilégier la première rend ennuyeux et ne se focaliser que sur la seconde peut conduire à des objets « gadgets ». C'est pourquoi j'aime rappeler que c'est le bénéfice d'usage apporté par les objets qui permettra de confirmer leur pertinence et leur valeur ajoutée, au contact des usagers. C'est cette alchimie qui conduit à une création pouvant rester dans l'Histoire.

Le Prix Jean Prouvé, le mobilier scolaire de demain, mode d'emploi

Présentation de la consultation : attendus, déroulé et planning

Participent à la table ronde :

- Wilfried BOUDAS, *directeur des achats, Ugap*
- Michel BOUISSON, *responsable des aides à la création et chargé des relations avec les écoles de design au sein de l'association Via*
- Brigitte FLAMAND, *IGEN design & métiers d'art, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*

Brigitte FLAMAND

Je tiens particulièrement à remercier quelques personnes, car ce projet n'aurait pu voir le jour sans des circonstances très particulières. Je voudrais saluer Claire Allard, sans qui ce projet n'aurait pu être mené à bien. Je remercie aussi Benjamin Marteau, qui faisait partie de l'équipe de départ, et Aïda Kergroach, qui a rejoint l'équipe. Tous trois sont conseillers du ministre de l'Éducation nationale. Il faut également saluer Vincent Rossin et Antoine Fermey, de l'École Boulle, sans qui ce projet n'aurait pu se construire. Je remercie bien sûr Michel Bouisson et Olivier Matigot.

Nous allons présenter ici les deux protocoles qui conduiront à la remise du Prix Jean Prouvé que nous lançons ce jour. Toutes les indications seront accessibles dans les prochains jours sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Toutes les écoles de *design*, mais également les écoles d'architecture, peuvent y participer, pour le volet concernant les écoles.

Michel BOUISSON

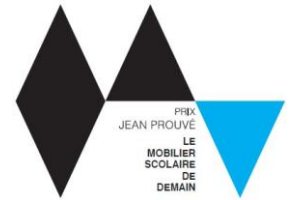
Nous allons effectivement conduire parallèlement deux protocoles qui auront des contenus distincts. Le concours destiné aux écoles concernera l'ensemble des écoles de *design* de l'éducation nationale, des écoles de la culture et de certaines écoles privées. Ce concours ne s'adresse pas aux étudiants, mais aux établissements, qui mettront en place dès la rentrée de septembre des ateliers, animés par des enseignants-référents. Un appel à projets doit être lancé début juin, avec pour objectif de présenter des prototypes lors du Salon des maires en novembre 2015.

Brigitte FLAMAND

Les lauréats pourront bénéficier d'un prototypage de leur création et plusieurs pistes sont envisageables, en termes d'événements, pour donner un maximum de visibilité à la création française. Les lauréats pourraient notamment recevoir leur prix à l'occasion des « D'Days » 2015.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



Wilfried BOUDAS

L'UGAP, qui est bien sûr très heureuse de s'associer à ce grand projet, s'oriente vers un concours à caractère industriel tourné vers les designers professionnels et les industriels, avec pour objectif d'arriver à l'industrialisation d'une assise et d'un plan de travail. Pour arriver à ce stade ultime, les clients potentiels doivent être réunis, afin d'atteindre un volume suffisant pour que les conditions économiques du projet rendent le produit final accessible à tous les clients.

Le concours sera destiné aux designers professionnels. Une réunion à laquelle participeront tous les candidats qui le souhaitent sera rapidement organisée, afin d'expliquer les objectifs et contraintes du projet et expliciter le cahier des charges. Nous nous inscrivons bien sûr dans une démarche devant faciliter l'approvisionnement pour les futurs clients. Les produits devront donc avoir fait l'objet d'une commande publique et il faudra que les designers soient informés des quelques contraintes de forme auxquelles ils devront se soumettre pour répondre à une commande publique.

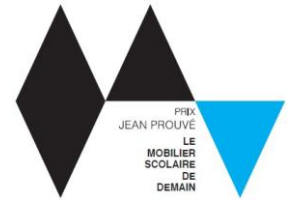
Le concours sera lancé au mois de juin. Dans un premier temps, nous aurons à sélectionner des candidats sur la base de quelques critères, avec pour objectif de permettre à plusieurs dizaines de candidats de répondre pour chacun des trois grands lots (écoles maternelles, écoles primaires, collèges et lycées). Des candidats seront sélectionnés au cours de l'été et le concours à proprement parler sera lancé à l'automne afin de recueillir les esquisses des designers au cours du mois de novembre. Nous allons réunir un jury à vocation consultative, qui pourra être composé de tous les clients potentiels qui auront montré un intérêt pour le projet.

Dans un deuxième temps, nous réunirons un jury qui aura voix délibérative et qui pourra tenir compte de l'avis exprimé par les clients potentiels. Nous souhaitons aboutir à une sélection de designers d'ici la fin de l'année 2014. L'année 2015 sera ensuite consacrée au choix de l'industriel.

La France a la chance de pouvoir compter de nombreux industriels compétents et nous n'avons aucun doute quant à leur capacité à répondre aux enjeux du concours. Un industriel sera retenu pour chaque lot et ce choix devrait être annoncé lors du Salon des maires 2015.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



Clôture du colloque

Benoît HAMON

Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le recteur,
Monsieur le directeur de l'école Boulle,
Membres de la communauté éducative,
Mesdames et messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être ici parmi vous et j'espère que cette journée a été fructueuse en débats et échanges. Je tiens à remercier Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication, pour son discours d'ouverture qui témoigne de la convergence de notre réflexion sur la filière design. Je tiens particulièrement à saluer la diversité des intervenants comme de l'assistance : parents d'élèves, enseignants, designers, ergonomes, médecins, collectivités, industriels, experts internationaux. Ce type de démarche partenariale illustre combien l'ensemble de la société a des choses à dire sur l'École, avec des points de vue complémentaires, et je m'en réjouis.

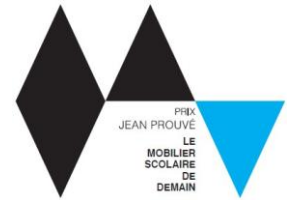
Le mobilier scolaire, qui nous occupe plus particulièrement aujourd'hui, est un sujet que l'on peut qualifier de « madeleine de Proust », tant il résonne non seulement dans l'imaginaire collectif mais aussi dans la mémoire individuelle de chacun. On a tous en tête les tables et les chaises que l'on a connues comme élève, ou que l'on redécouvre un jour comme parent d'élève.

Ce qui est frappant c'est de constater que, bien souvent, le mobilier scolaire a peu évolué depuis plusieurs décennies. Certes, on est passé des bancs de l'école, accrochés parfois à une table à encrier, aux chaises et aux tables individuelles. Mais le mobilier scolaire lui-même, tout comme l'usage pédagogique qui peut en être fait, au travers par exemple de la configuration de la classe, ont finalement assez peu changé, du moins la représentation que l'on peut s'en faire. Pourtant, la période charnière est là, nous la vivons : les classes de technologies laissent progressivement la place aux classes connectées, aux établissements connectés qui sont précurseurs dans l'utilisation des nouvelles technologies, à l'enseignement sur tablettes ou sur tableaux numériques. C'est donc pour accompagner le changement que nous menons cette réflexion.

Il y a évidemment des initiatives nombreuses pour repenser l'espace classe, menées soit par les enseignants, directement dans le cadre de leur établissement, soit par des designers, et je veux ici saluer le travail du studio Elium, qui a



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – Ecole Boule



récemment travaillé sur ce sujet dans le cadre d'une carte blanche donnée par le VIA.

Mais au-delà de ces exemples multiples, mis en œuvre au niveau local, je trouve très utile de mener une réflexion un peu prospective sur le rôle de la classe et du mobilier scolaire comme outil pédagogique. Interroger l'environnement scolaire au travers du prisme du design, ou comme l'indique l'intitulé du colloque d'aujourd'hui, considérer le mobilier scolaire comme une question pour le design, me paraît une problématique très riche pour aborder cette réflexion.

Elle permet en effet de croiser des enjeux multiples, sur lesquels je souhaiterais m'attarder quelques minutes.

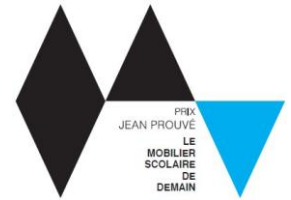
Pour veiller au bien-être des élèves tout d'abord, la question de l'ergonomie du mobilier scolaire apparaît évidemment essentielle. Au-delà de la sécurité et du confort physique de nos enfants, naturellement indispensables, se pose plus généralement la question du rapport au corps : comment le mobilier scolaire permet aux jeunes de bien se concentrer mais aussi de s'exprimer, y compris physiquement. L'École d'aujourd'hui et celle de demain a le devoir de sensibiliser, d'éduquer les enfants à considérer l'espace, l'environnement dans lequel ils évoluent comme un facteur de bien-être. Il est facile de citer comme modèle les pays nordiques sur bien des questions, mais encore une fois, nous pouvons les regarder comme précurseur : la Suède par exemple a complètement intégré le mobilier, l'organisation de l'espace comme étant une condition sine qua non à la qualité de vie. En tant que ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche j'y suis sensible et je suis souhaité que les élèves soient davantage soucieux de leur confort. En les sensibilisant dès l'école, ils seront des adultes attentifs à ces questions dans le monde professionnel. Et nous savons que le bien-être au travail se construit notamment par un environnement bienveillant.

Développer une école bienveillante c'est aussi s'interroger sur le bien-être des élèves dans toutes ses dimensions. Vous le savez, le bien-être repose tout à la fois sur le sentiment de confiance, de plaisir à travailler, d'apprendre, de se sentir bien dans son environnement scolaire.

Les conditions matérielles dans lesquelles un enfant, puis un adolescent évolue tout au long de sa scolarité, influencent nécessairement son développement personnel. Le corps doit aussi être pris en compte si l'on veut réunir toutes les conditions nécessaires pour former l'esprit. C'est en cela que les réflexions que vous menez sont essentielles : la chaise et la table de demain sont des objets qui vont accompagner toute la scolarité de l'élève, ils sont indissociables de la qualité de vie à l'école, de la qualité des temps et des apprentissages. Ainsi, repenser le mobilier scolaire de demain est une des étapes pour faire en sorte que le bien-être à l'École soit une réalité concrète.



Prix Jean Prouvé Actes du colloque « Refondation de l'École : une question pour le design » Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



La question du mobilier scolaire pose aussi la question des nouvelles pratiques pédagogiques, et ce faisant, de l'adaptation de l'école à son environnement. En ce sens, la démarche de refonte du mobilier scolaire accompagne le dessein plus large qu'est la refondation de l'École.

En juillet 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école a en effet posé les jalons de la politique éducative que nous souhaitons mettre en place sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, s'emparer de la question du mobilier scolaire et du design est une question très importante si nous voulons rendre la refondation de l'école concrète dans le quotidien des élèves.

Un exemple très parlant est celui de l'entrée de l'école dans l'ère du numérique. Chaque époque façonne l'école, par ses pratiques et ses discours, chaque évolution sociétale impacte l'école.

Aujourd'hui, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche assume pleinement de donner une place aux nouvelles technologies dans l'école et dans la classe, de préparer l'ensemble de la communauté éducative à intégrer les nouvelles technologies comme support mais aussi comme outil pédagogique innovant.

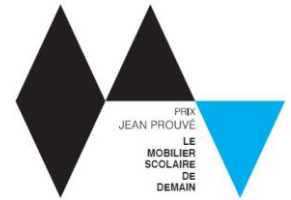
Beaucoup de choses se sont passées depuis que les premiers ordinateurs sont arrivés dans l'école, parfois dans la classe de technologie au collège ou quelque part au fond de la classe en primaire. Les tableaux numériques, les tablettes tactiles, internet changent la configuration de l'espace classe, modifient la posture de l'élève et de l'enseignant, et créent des interactions nouvelles, un lien nouveau.

Grâce à vos réflexions, vous nous aidez à faire bouger les lignes, à concevoir différemment l'École, à nous interroger sur la manière dont les générations futures vont vivre leur scolarité dans les prochaines années. Ce travail est passionnant car il nous incite collectivement à penser l'école de demain, non seulement par le prisme du contenu pédagogique, sous l'angle des programmes, mais aussi très concrètement, via le mobilier scolaire par exemple.

Enfin, et ce n'est pas le moindre des enjeux, cette journée de consultation participe au lancement du prix Jean Prouvé qui sera ouvert aux étudiants des écoles de design d'une part et aux designers d'autre part. C'est l'occasion de saluer la communauté des designers français, et de rendre hommage à leur force créatrice, reconnue dans le monde entier.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – Ecole Boule



C'est aussi l'occasion de rappeler la qualité et la variété de notre offre de formation en design : lycées, BTS, cursus universitaire, écoles d'art et d'ingénieurs. Cette offre est riche, puisqu'elle concerne 15 000 étudiants, répartis dans des écoles qui relèvent des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la culture ou de l'économie.

Elle est par ailleurs éminemment prestigieuse, et l'école Boule, qui a gracieusement accepté d'héberger ce colloque illustre parfaitement l'excellence de la filière française. Depuis qu'elle a été créée en 1886, avec pour mission de former des professionnels de l'ameublement, jusqu'à aujourd'hui avec ses deux grandes filières que sont les « Métiers d'art » et les « Arts appliqués », l'Ecole Boule a contribué à faire rayonner un savoir faire français d'une immense qualité. Je pense qu'il y a un travail qui peut être mené pour faire gagner la filière en lisibilité, ce qui facilitera évidemment l'orientation des jeunes qui se destinent à ces métiers.

Impossible d'évoquer l'excellence de la filière française du design sans penser à Jean Prouvé sous l'égide de qui cette démarche a été placée. Je remercie au passage la famille Prouvé, qui a accepté que soit associé le nom de cette grande figure du design au concours que nous allons lancer. Ce serait évidemment réducteur de limiter Jean Prouvé au seul design, tant son parcours a été riche, en architecture comme en design, et tant son attachement à l'interdisciplinarité a été fort. De même, je souhaitais saluer son attachement aux questions de transmission et de pédagogie, illustré par ses interventions en milieu scolaire et universitaire.

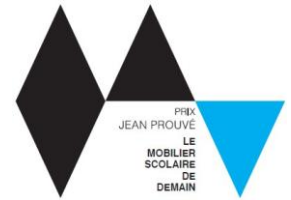
En tant que ministre de l'éducation de l'enseignement supérieur et de la recherche, je suis également attaché à ce que nos jeunes élèves soient sensibilisés au design plus tôt possible, et le parcours d'éducation artistique et culturelle me paraît un très bon vecteur pour y parvenir.

De même, je crois au partenariat créateur de richesse. Ce sont les synergies, les échelles locales, les projets, le dialogue qui font évoluer les filières design d'exception vers moins de confidentialité. Lundi, par exemple, j'étais au lycée Jean Monnet à Yzeure. L'alchimie entre les pratiques numériques, le design et l'art du verre en fait le pôle de référence en France avec des partenaires prestigieux comme Saint-Louis et préfigure la création d'un campus des métiers « design, matériaux et innovation ».

C'est exemple montre combien les partenariats locaux forment le maillage indispensable à notre économie, combien l'industrie française (« le made in France ») et le système éducatif ont les ressources pour créer, développer, exporter tout en démontrant que le design c'est aussi une manière de penser la qualité de vie des citoyens.



Prix Jean Prouvé
Actes du colloque « Refondation de l'École :
une question pour le design »
Mardi 27 mai 2014 – École Boulle



Comme vous le voyez, j'accorde une réelle importance à la filière design dans toutes ses composantes et particulièrement dans le système éducatif, depuis l'enseignement scolaire jusqu'à l'enseignement supérieur, et c'est la raison pour laquelle j'ai proposé, avec le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, et la ministre de la culture et de la communication, l'extension de la mission design menée par Alain Cadix.

Je souhaite en effet que cette mission se penche sur le volet formation, qui est la pierre angulaire de la diffusion d'une culture design en France. Au travers de cette mission, l'ensemble des acteurs concernés pourra participer à une réflexion coordonnée sur les enjeux éducatifs, industriels et artistiques qui permettront à la filière et au marché du design français d'être plus forts, moins confidentiel, et de s'inscrire pleinement dans notre offre culturelle.

Ce colloque qui lance le Prix Jean Prouvé participe donc d'une politique de design pleinement soutenue par le MENESR.

J'ai rappelé les enjeux éducatifs, je m'attarde un instant sur les enjeux économiques associés au mobilier scolaire. Selon une étude réalisée par le syndicat de l'ameublement, le marché du mobilier scolaire et de la petite enfance était évalué, en 2011, à environ 90 millions d'euros. Le mobilier scolaire renvoie donc aussi à des enjeux plus matériels, associés aux modes de production utilisés. Outre les problématiques de solidité et de sécurité, se font jour depuis plusieurs années des questions environnementales: avec 12 millions d'élèves et autant, sinon plus de tables et de chaises, les questions économiques et écologiques associées à la fabrication de ces objets ne sont pas du tout négligeables.

Même pour nos jeunes designers d'ailleurs, je comprends que l'enjeu peut être important. J'ai lu récemment que les enchères de la « table trapèze » de Jean Prouvé conçue pour le réfectoire de la Cité universitaire d'Antony ont atteint 550 000 euros : je ne sais pas à quoi ressemblera la chaise, ou plutôt l'assise qui sortira du concours que nous allons lancer, mais je lui souhaite la même longévité dans le succès !

J'en profite pour remercier l'ensemble des partenaires organisateurs de ce prix : l'UGAP et VIA- UNIFA. C'est un projet au long cours, et je suis très heureux d'avoir pu être parmi vous pour son lancement officiel.

Je vous remercie.